

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Rapport annuel 2024 Complexes environnementaux



Service de l'Hygiène du milieu et de l'environnement

Antoine Carpentier M. Sc. et Kimberley Mason M. Env.

Sommaire

L'année 2024 a été une année dynamique pour le service de l'environnement, tant au niveau de l'achalandage des complexes environnementaux que pour les projets en développement. Les deux complexes environnementaux ont contribué à une bonne gestion des matières résiduelles de l'ensemble de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG).

Le complexe environnemental Nord, situé à Maniwaki comprend;

- L'écocentre Nord;
- Le centre de transfert des matières recyclables et des déchets.

Les faits saillants des opérations du complexe Nord incluent :

- L'écocentre Nord a enregistré 12 032 visites.
- Le centre de transfert a reçu de 9 171 tonnes de déchets et 2 386 tonnes de matières recyclables;

Le complexe environnemental Sud, situé à Kazabazua, comprend;

- L'écocentre Sud;
- Le centre de traitement des boues de fosses septiques;
- La plateforme de compostage des matières organiques.

Les faits saillants des opérations 2024 du complexe Sud incluent :

- L'écocentre Sud a enregistré 5 373 visites.
- Le centre de traitement des boues de fosses septiques a traité le contenu de 5 183 fosses septiques équivalent à un volume total de 12 563 m³ de boue;
- Dans l'ensemble, les municipalités affichent une bonne performance au respect de la fréquence de vidange prescrite par le Q2-r22;
- La plateforme de compostage a reçu 2 703 tonnes de matières organiques.

En 2024, ce sont deux nouvelles municipalités qui ont envoyées leurs matières : Otter Lake dans la MRC Pontiac et Notre-Dame-de-la- Salette dans la MRC Papineau.

Table des matières

Sommaire.....	ii
Table des matières	1
Liste des tableaux et figures	3
Mise en contexte	4
1 Réceptions aux complexes environnementaux.....	6
1.1 Complexe Nord	6
1.2 Complexe Sud.....	7
2 Vidanges des boues de fosses septiques	8
2.1 Réceptions	8
2.1.1 Étalements des réceptions.....	9
2.2 Indices de performance des vidanges de fosses	10
3 Sommaire des matières résiduelles collectées.....	13
3.1 Résidus organiques triés à la source (ROTS)	13
3.1.1 Caractérisation des résidus organiques (ROTS).....	14
3.2 Déchets.....	16
3.2.1 Caractérisation des déchets	19
3.3 Matières recyclables.....	19
3.3.1 Caractérisation des matières recyclables.....	21
3.4 Indice de performance.....	22
4 Traitement des matières résiduelles	24
4.1.1 Compostage des ROTs	24
4.1.2 Tamisage du compost de ROTs.....	24
4.2 Déshydratation et compostage des boues de fosses septiques.....	25
4.3 Distribution du compost de 2022 de ROTs et 2023 de BFS	26
4.4 Distribution des bacs de matières organiques aux municipalités	27
5 Écocentres	28
5.1 Provenance des utilisateurs des écocentres.....	28
5.2 Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) pêle-mêles.....	29
5.3 Les CRD triés	30
5.4 Le plastique agricole	31
5.5 Les pneus	31
5.6 Résidus domestiques dangereux (RDD)	32
6 Suivi environnemental	33
6.1 Traitement des eaux – Complexe Sud.....	33
6.1.1 Débit de l'effluent	34
6.1.2 Suivi du traitement dans les bassins	34
6.1.3 Analyses mensuelles en laboratoire externe	35
6.2 Rapport des plaintes, épisodes d'odeurs.....	36
6.3 Suivi de l'étanchéité des ouvrages	36
6.4 Suivi de la qualité du compost.....	37
Conclusion	38

Annexe A Grilles tarifaires des Complexes environnementaux

Annexe B Horaire et calendriers des écocentre

Annexe C Statistiques municipales relatives au traitement des boues de fosses septiques

Annexe D Statistiques municipales mensuelles relatives aux déchets, aux matières recyclables et aux matières organiques

Annexe E Statistiques relatives aux procédé de traitement de boues de fosses septiques

Liste des tableaux et figures

Tableau 1. Utilisation de couleurs par type de matière résiduelle dans le présent document.....	5
Tableau 2. Volume de boues traitées, nombre de réceptions et de vidanges	8
Tableau 3. Indice de performance de l'ensemble des résidences par municipalité	11
Tableau 4. Rendement des municipalités à la vidange des fosses	12
Tableau 5. Collecte annuelle de ROTs par municipalité en 2023 et 2024.....	13
Tableau 6. Caractérisation des matières organiques, Low et de Montcerf-Lytton.....	14
Tableau 7. Performance municipale, déchets	18
Tableau 8. Caractérisation des déchets (collecte porte à porte), Maniwaki et Montcerf-Lytton	19
Tableau 9. Matières recyclables destinées au centre de tri	20
Tableau 10. Caractérisation des matières recyclables, Bois-Franc et Maniwaki.....	21
Tableau 11. Le ratio quantité déchets / quantité matières organiques	22
Tableau 12. Bilan et ratios des matières résiduelles par municipalité	23
Tableau 13. Production annuelle de gâteau et utilisation de polymère.....	26
Tableau 14. Quantité de compost mature distribuée	26
Tableau 15. Quantité de CRD pêle-mêle reçue aux écocentres	29
Tableau 16. Quantité de pneus en 2024	31
Tableau 17. Quantités des types de RDD reçues, 2024	32
Tableau 18. Analyses ponctuelles des débits 2024, rivière Kazabazua et déversoir	34
Tableau 19. Analyse sommaire des débits 2024, rivière Kazabazua et déversoir	34
Tableau 20. Sommaire des résultats environnementaux moyens du traitement de l'eau	35
Figure 1. Situation géographique des complexes environnementaux	4
Figure 2. Achalandage mensuel du complexe environnemental Nord	6
Figure 3. Achalandage mensuel du complexe environnemental Sud	7
Figure 4. Étalement hebdomadaire du nombre de vidanges, idéal et réel.....	9
Figure 5. Contamination de la matière organique, Montcerf-Lytton	15
Figure 7. Capsule de café.....	15
Figure 8. Contamination de la matière organique, Low	15
Figure 9. Contamination dans les andains en compostage	16
Figure 9. Morceaux de bois, troncs et roches retirés des andains	16
Figure 10. Quantité et type de déchets par type de générateur	17
Figure 11. Contaminants présents lors de la caractérisation des matières recyclables	21
Figure 13. Schéma du procédé de compostage des boues	24
Figure 12. Le compost tamisé et les rejets de tamisage	25
Figure 14. Relation entre le lieu de génération le nombre de visites aux écocentres	28
Figure 15. Quantité de CRD reçue aux deux écocentres selon la provenance	29
Figure 16. Évolution des quantités des différents matériaux payants	30

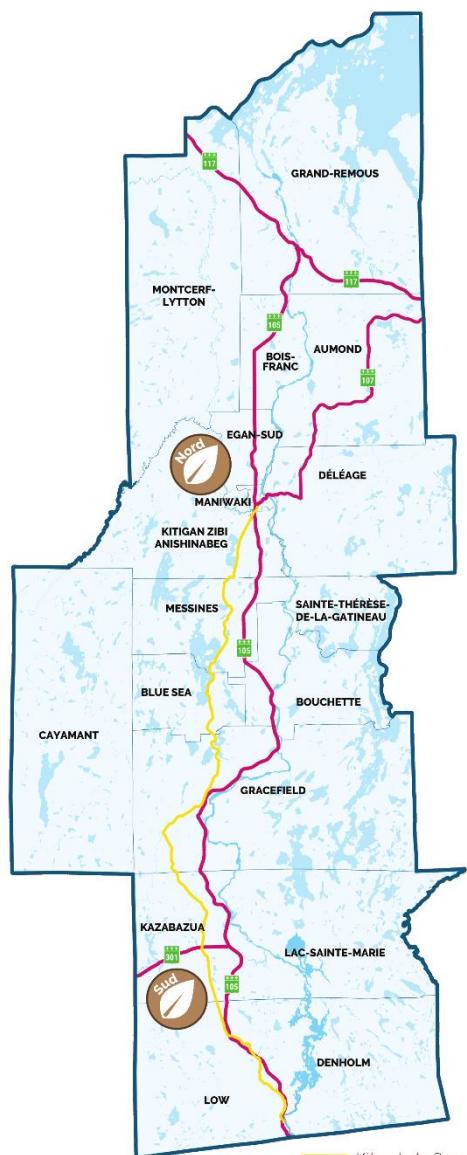
Mise en contexte

La MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) est divisé en 5 services : l'administration, l'évaluation foncière, gestion du territoire, développement économique et l'environnement. Le service de l'environnement gère un important budget annuel en raison de ses obligations opérationnelles. Le service de l'environnement est responsable de la planification et de la gestion des matières résiduelles, par le biais de la mise en œuvre du PGMR de la MRCVG et de l'opération des complexes environnementaux. La Figure 1 illustre la situation géographique des complexes environnementaux.

Le complexe environnemental Nord a été construit à Maniwaki en 2011, on y retrouve le centre de transfert ainsi qu'un écocentre. La MRCVG a entamé en 2010 la construction d'un centre de transfert pour accueillir les déchets et le recyclage provenant de la collecte municipale porte à porte. Ce centre permet la mise en commun de matières en vue de leur transport longue distance, minimisant ainsi le nombre de voyages vers le lieu d'enfouissement technique ou vers le centre de tri des matières recyclables.

Le centre de transfert reçoit les matières recyclables des municipalités de la MRCVG, à l'exception de Low et Denholm vu leur éloignement géographique de Maniwaki. Le centre reçoit aussi les déchets de la collecte porte à porte des encombrants de municipalités à l'exception de Denholm, Kazabazua, Lac-Sainte-Marie et Low en raison vu leur éloignement géographique de Maniwaki. La portion écocentre du complexe Nord est ouvert à tout type de clientèle sous le principe utilisateur-payeuse.

Le complexe environnemental Sud a été construit à Kazabazua en 2005 et été agrandi en 2021. Ce complexe comprend un centre de traitement des boues de fosses septiques soit la portion originale du complexe, une plateforme de compostage des matières organiques et



un écocentre tous deux ajoutés lors de l'agrandissement de 2021.

Dans la MRCVG, c'est que la Ville de Maniwaki, entièrement desservie par un réseau d'égout, qui n'utilise pas le service de traitement des boues de fosses septiques. L'ensemble des municipalités de la MRCVG acheminent les matières organiques collectées de porte à porte au complexe Sud pour compostage sur la plateforme. La portion écocentre du complexe Sud est ouvert à tout type de clientèle sous le principe utilisateur-payeur.

Comme les complexes environnementaux reçoivent, transbordent et traitent différents types de matières résiduelles, la MRC est encadrée par des certificats d'autorisation (CA) délivrés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la construction et l'opération des complexes. Les activités du centre sont notamment assujetties à la Loi sur la qualité de l'environnement, au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles ainsi que le Règlement sur les matières dangereuses.

Ce rapport dresse l'état des lieux de la gestion des matières résiduelles; boues de fosses septiques, déchets, matières recyclables, matières organiques compostables, matériaux de construction (CRD), résidus domestiques dangereux (RDD) et produit sous responsabilité élargie des producteurs, au sein des deux complexes.

Enfin, le Tableau 1 résume l'utilisation de couleurs d'entête des tableaux, dans le but de simplifier la lecture du présent rapport de façon cohérente avec le PGMR 2023-2030 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Tableau 1. Utilisation de couleurs par type de matière résiduelle dans le présent document

	Informations qui ne visent pas une seule matière
	Matières recyclables
	Matières organiques
	Déchets
	Résidus domestiques dangereux (RDD)
	Débris de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres matières généralement acceptés dans les écocentres
	Boues septiques
	Eau usée traitée
	Autres (pneus)

1 Réceptions aux complexes environnementaux

Les deux complexes ont le même système d'opération pour recevoir et servir les citoyens, les entreprises et les municipalités. L'opérateur du complexe sur place, utilise le logiciel lié à la balance pour porter au registre les détails du client, du poids, de la nature et de la provenance ou de la destination des matières de chaque entrée et sortie du complexe. Les différentes matières résiduelles sont ensuite déchargées dans différentes zones de réception sur le site, selon les règles d'entreposage et les destinations de chaque catégorie de matière. La balance utilisée à chaque réception est ajustée et calibrée annuellement. Des dispositifs de protection contre la foudre, installés en 2024, ont mis fin au dérèglement antérieurement vécu lors de tempêtes violentes.

1.1 Complexe Nord

L'achalandage au Complexe Nord est le plus important des deux complexes car 65 % de la population de la MRCVG est situé à proximité. Un total 12 032 visites ont été enregistrés en 2024 de la part de l'ensemble des types d'utilisateurs. Le nombre de visites augmente durant les mois de mai, juillet, aout et octobre tel qu'illustre à la Figure 2.

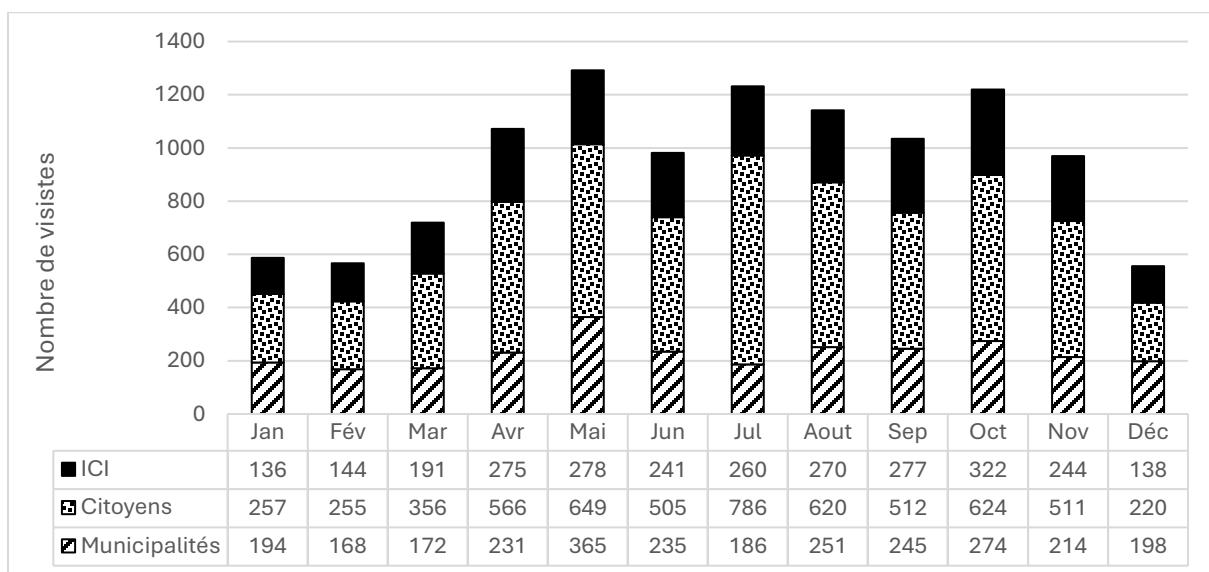


Figure 2. Achalandage mensuel du complexe environnemental Nord

1.2 Complexe Sud

Chaque entrée au complexe de la part d'un citoyen, d'une municipalité ou d'une entreprise est comptabilisée comme une visite.

En 2024, le total des visites a atteint 5 373. Il y a eu hausse sur l'ensemble des types des réception en relation avec l'année 2023. Les mois les plus achalandés ont été les mois de mai, juillet, aout, septembre et octobre. La Figure 3 présente ces statistiques et inclut, la réception des camions de boues de fosses septiques dans les données d'achalandage.

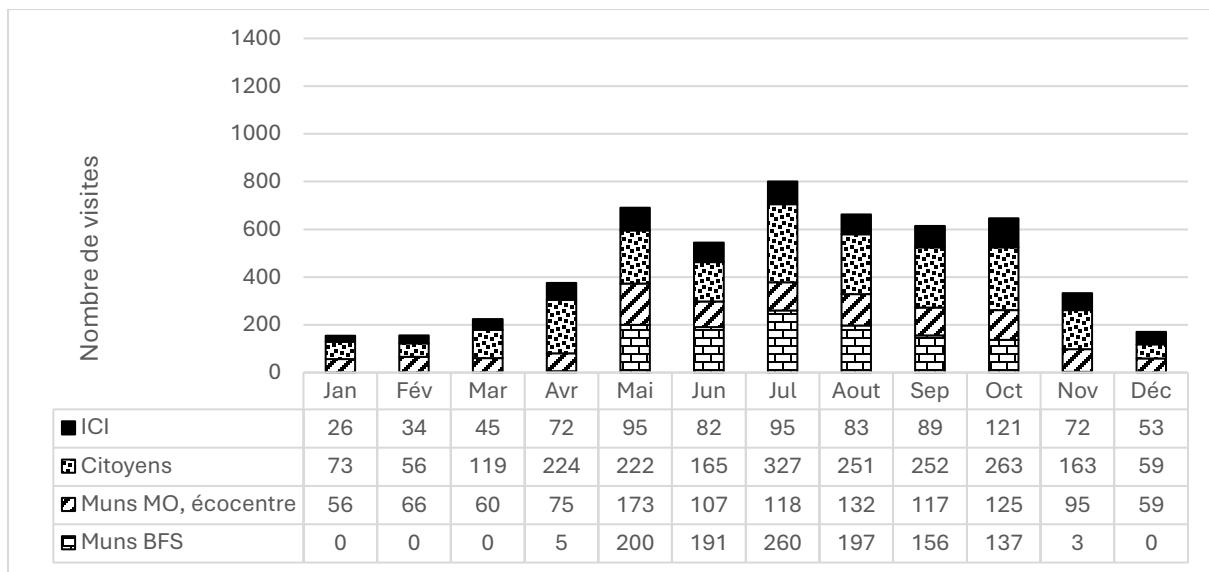


Figure 3. Achalandage mensuel du complexe environnemental Sud

2 Vidanges des boues de fosses septiques

La MRCVG reçoit et traite les boues de fosses septiques de 16 municipalités sur son territoire, seule Maniwaki qui est entièrement desservie par possède son système de traitement d'eaux usées, n'utilise pas le service de traitement des boues de fosses septiques. Cette section présente la performance de chaque municipalité sur le plan de la fréquence de vidanges qui est prescrit selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

2.1 Réceptions

La saison de traitement des boues de fosses septiques s'est échelonné sur 116 jours en 2024. La prévision de la saison de traitement 2024 comportait 120 jours mais quatre journées de fermeture pour bris d'équipement sont survenues. Ces quatre journées de fermeture sont en plus des journées de fermeture pour entretien prévues au calendrier d'opération à chaque cinq semaines. Le Tableau 2 présente les volumes de boues traitées par le complexe ainsi que le nombre de camions reçus et le nombre de fosses vidées pour l'année 2024 et les cinq années précédentes.

Tableau 2. Volume de boues traitées, nombre de réceptions et de vidanges

Année d'opération	Volume de boues reçue et traitée (m ³)	Nombre de réceptions (camions)	Nombre de vidanges de fosses
2020	11 155	1 136	4 789
2021	13 392	1 122	5 033
2022	11 359	1 123	5 014
2023	12 893	1 135	5 221
2024	12 579	1 149	5 183

Le volume de boues traitées en 2023 a été corrigée sur celle rapportée l'an dernier puisqu'un élément de calcul de volume n'avait pas été pris en compte à l'époque. Plus spécifiquement, comme schématisé à la Figure 13, à chaque jour un volume de boue est intercepté en amont du traitement de l'eau dans le capteur de mousses et ce volume est retourné dans les réservoirs pour être traitée à nouveau, donc recyclée. En soustrayant ce volume recyclé, du volume total (afin de ne pas la comptabilisée deux fois) la valeur de boues traitée est moindre que celle déclarée en 2023. Ce calcul a été effectué sur les données déclarés pour 2024 dans le présent rapport.

Sur l'ensemble des 5 183 fosses vidangées :

- 87,5 % sont issues de fosses septiques;
- 11,6 % sont issues de fosses de rétention;
- 0,9 % sont issues d'un autre type de fosses.

Les autres types de fosses sont principalement des puisards, des fosses inconnues (métal, fosse à grand volume, toilettes sèches, etc.)

Concernant la fréquence de vidange des fosses de rétention vidangées cette année :

- 87,9 % vidangées une fois;
- 9,6 % vidangées deux fois;
- 2,2 % vidangées trois fois;
- 0,3 % vidangées quatre fois et plus.

Le complexe a aussi reçu les sédiments de dragage des lagunes de Bouchette, matière qui est ajoutée directement dans les boues de fosses septiques en compostage. En 2024, c'est 70,5 m³ de ce sédiment de dragage qui a été ajouté aux boues déshydratées. En 2024, le centre a également reçu 9,4 m³ de résidus provenant de systèmes de traitement tertiaire (ex. Eco Flow) ajoutés aux boues septiques en compostage.

2.1.1 Étalements des réceptions

Les 120 jours d'opération planifiés par le service de l'environnement ont dû être réduits à 116 jours principalement en raison de bris au pressoir rotatif. La Figure 4 présente l'écart entre le nombre prévu selon la théorie idéal et les paramètres environnementaux à respecter, et le nombre réel de vidanges reçus durant chaque semaine.

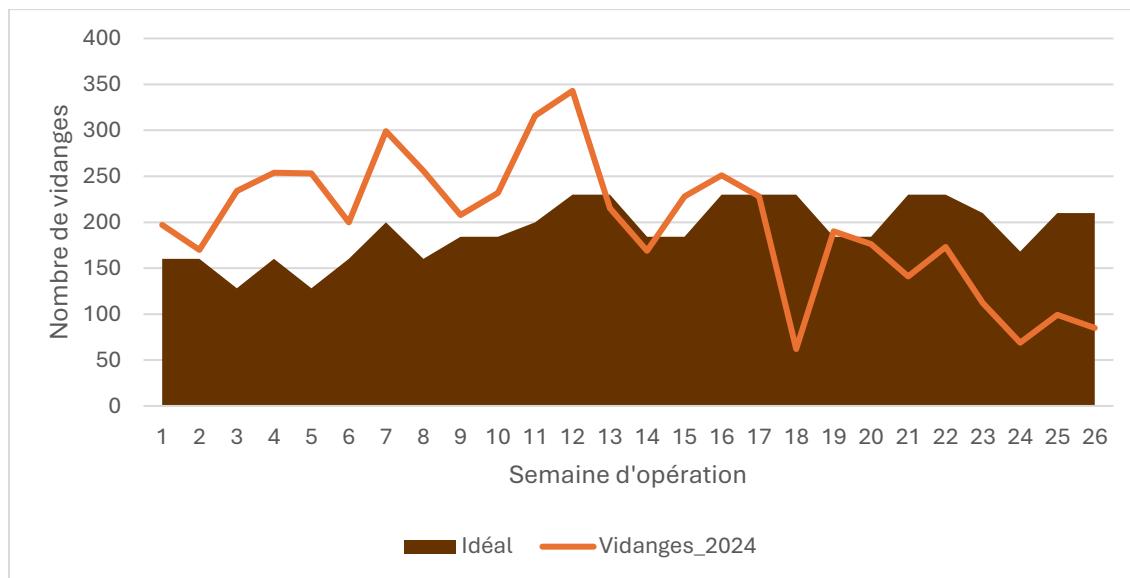


Figure 4. Étalement hebdomadaire du nombre de vidanges, idéal et réel

Le nombre de vidanges reçues en début de saison est plus élevé que l'idéal. Le contrôle de l'attribution des journées de vidange au calendrier sera resserré en 2025 pour restreindre davantage

les réceptions en début de saison. Un faible nombre de vidanges en début de saison est important puisque la température de l'eau usée est encore froide. Cet environnement froid supporte moins bien la vie micro organique qui responsable d'une portion du traitement de l'eau. À partir de la fin du mai ou du début juin, vers la cinquième semaine d'opération, le nombre de vidanges reçus peut augmenter en corrélation avec l'augmentation de la température de l'eau. Les vidanges effectuées et reçues en début de saison devraient plutôt être effectuées et reçus vers la fin de la saison, dans les dernières semaines d'opération, là où la capacité de traitement est usuellement sous-utilisée.

2.2 Indices de performance des vidanges de fosses

La performance détaillée de chaque municipalité individuelle est présentée à l'Annexe C. Les municipalités ont un devoir de vider les fosses de leurs citoyens selon la fréquence de vidange prescrite par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Les bâtiments utilisés à l'année doivent être vidés aux 2 ans, les résidences saisonnières doivent l'être au 4 ans. Les trois tableaux qui suivent présentent les indices de performances de chaque municipalité selon cette fréquence de vidange.

Le calcul de l'indice de performance a été modifié cette année. Le système de tenue des données de vidanges a été renouvelé entièrement en 2023, cette transition de données ne permet plus le même type d'interprétations qui était anciennement réalisées mais en permet des nouvelles. L'indice de performance présentée dans ce rapport a été établi de la façon suivante :

$$\text{Indice} = V/N \times 100$$

$$V = N - F - P - J$$

V : les fosses vidangées à la bonne fréquence (soit 2 ans ou 4 ans)

N : Nombre de fosses à vidanger au total par municipalité pour l'année

F : Les fosses vidangées à la fréquence prévue

P : Les fosses pas vidangées durant année et en retard sur la fréquence

J : Les fosses jamais vidangées

L'indice de performance pour la majorité des municipalités a diminué comparativement aux dernières années puisque les fosses pas vidangées et vidangées hors fréquence sont maintenant prises en compte. Globalement, la vidange des fosses des résidences permanentes affiche le meilleur indice de performance à 76 %, tandis celle des résidences saisonnières est de 74%. Le Tableau 3 présente l'indice de performance pour l'ensemble des résidences.

Tableau 3. Indice de performance de l'ensemble des résidences par municipalité

Municipalité	L'ensemble des résidences				Pourcentage Jamais vidangées	Indice de performance 2021-2024		
	Nombre de fosses							
	Vidangées selon la fréquence	Vidangées hors fréquence	Pas vidangées cette année et en retard sur la fréquence	Jamais vidangées				
Aumond	419	41	41	35	7%	78%		
Blue Sea	790	78	60	16	2%	84%		
Bois-Franc	180	8	9	8	4%	88%		
Bouchette	445	50	62	14	2%	78%		
Cayamant	873	71	44	143	13%	77%		
Déléage	785	16	28	10	1%	94%		
Denholm	406	26	102	72	12%	67%		
Egan-Sud	197	10	12	8	4%	87%		
Gracefield	1 706	105	127	262	12%	78%		
Grand-Remous	556	53	45	56	8%	78%		
Kazabazua	734	74	39	28	3%	84%		
Lac Ste-Marie	633	63	57	61	7%	78%		
Low	283	191	213	337	33%	28%		
Messines	898	141	97	72	6%	74%		
Montcerf-Lytton	354	17	21	16	4%	87%		
Ste-Thérèse	447	48	61	30	5%	76%		
Total	9 706	992	1 018	1 168	9%	75%		

Le Tableau 4 à la page suivante présente le rendement de chaque municipalité pour l'année 2024 seulement selon les vidanges demandées par chaque municipalité et le nombre réel effectué. Les vidanges effectuées hors fréquence sont aussi présentées dans ce tableau.

Tableau 4. Rendement des municipalités à la vidange des fosses

Municipalité	Vidanges demandées	Vidanges réelles effectuées	Nombre de maisons vidangé selon la fréquence	Nombre de chalets vidangé selon la fréquence	Nombre de maisons vidangées après la fréquence	Nombre de chalets vidangés après la fréquence
Aumont	250	214	119	36	20	21
Blue Sea	387	417	104	203	33	45
Bois-Franc	100	99	80	4	5	3
Bouchette	213	179	80	47	16	34
Cayamant	500	519	212	202	29	42
Déléage	319	309	246	25	13	3
Denholm	250	157	85	42	13	13
Egan-Sud	101	85	67	1	10	0
Gracefield	807	837	486	171	54	51
Grand-Remous	369	389	199	50	30	23
Kazabazua	426	420	219	98	31	43
Lac Ste-Marie	291	265	95	99	34	29
Low	575	291	26	57	135	56
Messines	600	578	345	49	39	102
Montcerf-Lytton	210	176	124	15	10	7
Ste-Thérèse	266	227	84	81	15	33
Total	5664	5183	2571	1180	487	505

3 Sommaire des matières résiduelles collectées

Le présent chapitre présente les quantités des trois grandes fractions de matières résiduelles collectées de porte à porte et gérées subséquemment par la MRCVG, soit les déchets, les matières recyclables et les matières organiques. La provenance et la quantité de chaque fraction et sa qualité sont discutées, de même que la performance globale de chacune des municipalités de la MRCVG en fait de détournement des matières résiduelles de l'élimination (l'enfouissement).

3.1 Résidus organiques triés à la source (ROTS)

Le Complexe environnemental Sud à Kazabazua reçoit la matière organique issue des bacs bruns de toutes les municipalités de la MRCVG depuis 2021. Trois municipalités de la MRC des Collines acheminent également leurs ROTS au Complexe Sud depuis fin 2022. En 2024 deux municipalités s'y ajoutent: Otter-Lake dans la MRC Pontiac et Notre-Dame-de-la-Salette dans la MRC Papineau. En 2024, le complexe a reçu 2 704 tonnes de ROTS tel que présenté au Tableau 5.

Tableau 5. Collecte annuelle de ROTS par municipalité en 2023 et 2024

Municipalités	Collecte annuelle de ROTS (t) 2024	Entrées de camions 2024	Population officielle 2024	Collecte annuelle de ROTS (t) 2023	Entrées de camions 2023	Population officielle 2023
Aumond	39	43	783	36	43	819
Blue Sea	74	48	710	67	40	680
Bois-Franc	23	41	410	16	38	411
Bouchette	51	49	755	50	41	712
Cayamant	43	38	944	39	41	876
Déléage	71	57	1 955	65	49	1 931
Denholm	32	39	559	28	39	475
Egan-Sud	12	38	520	15	40	498
Gracefield	109	82	2 454	95	70	2 618
Grand-Remous	42	41	1 171	32	33	1 212
Kazabazua	42	37	1 100	41	32	1 030
Lac-Sainte-Marie	50	92	716	71	77	635
Low	21	115	1 055	16	88	1 056
Maniwaki	193	53	3 784	183	53	3 854
Messines	97	38	1 638	81	38	1 711
Montcerf-Lytton	27	38	655	25	35	673
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	38	53	567	32	45	574
Otter Lake	6	15	964	0	0	968
MRCCO (La Pêche, Cantley et Chelsea)	1678	102	30 213	1677	104	30 035
Notre-Dame-de-la-Salette	55	incl. MRCCO	841	s.o.	s.o.	s.o.
Kitigan-Zibi	0	0	1 252	0	0	1 233
Total	2703	1019	81 126	2 570	906	78 918

C'est une augmentation de 133 tonnes sur l'année 2023. En annexe se trouve la quantité mensuelle de matières provenant du bac brun pour chaque municipalité. Comme pour les années précédentes, la majorité des matières organiques sont acheminées au complexe entre les mois de mai à octobre. Cette augmentation, bien qu'encourageante est encore bien en deçà de la quantité générée sur territoire qui devrait se retrouver dans la collecte des ROTS (bac brun), ce constat et confirmé par la quantité de matières organiques encore présente dans les déchets envoyés à l'enfouissement.

3.1.1 Caractérisation des résidus organiques (ROTS)

Vendredi le 6 décembre 2024, une caractérisation de la matière organique a été réalisé au complexe environnemental Sud à Kazabazua sur la dalle de compostage. La caractérisation a été effectué pour les municipalités de Low et de Montcerf-Lytton. Lors d'une caractérisation, un échantillon de matières d'environ 100 kg est retiré de la quantité totale déchargé. Vu son petit volume, c'est chargement en entier qui a été caractérisé pour la municipalité de Low. La caractérisation est semblable à celle effectuée sur d'autres municipalités en 2023, avec une présence de 97 % et 98 % de matière organique dans l'échantillon. Les résultats détaillés sont présentés au Tableau 6.

Tableau 6. Caractérisation des matières organiques, Low et de Montcerf-Lytton

Type de matière	Low		Montcerf-Lytton	
	Poids net (kg)	Pourcentage	Poids net (kg)	Pourcentage
Matière organique	155	96.9%	147.4	98%
Déchets ultimes	5	3.1%	1.8	1%
Matières recyclables	0	0%	0.8	1%
Matériaux de construction	0	0%	0	0%
RDD	0	0%	0	0%
Autres matériaux valorisables	0.1	0.1%	0	0%
Total	160	100	150	100

Le problème encore présent depuis la mise en place de la collecte des matières organiques est la présence de sacs dits « compostables » que les utilisateurs emploient pour jeter la matière dans le bac brun. Ces sacs sont compostables seulement sous des conditions très particulières qui ne sont pas toujours les mêmes que celles nécessaires pour composter la matière organique. Pour les deux municipalités, près de la moitié des résidus se retrouve dans ces sacs de plastique « compostable ». D'abord il est très difficile lors des opérations de distinguer ce type de sac d'un sac plastique ordinaire. Ensuite, comme ces sacs ne seront pas entièrement dégradés à la même cadence que les matières organiques, des petits morceaux de plastique seront toujours présents

dans le compost mature tamisé ce qui rend le compost non conforme à la qualité nécessaire pour la distribution aux citoyens. Ces sacs de plastique doivent être remplacés par des sacs de papier bruns ou du papier journal. De fait, ce sont tous les types de sacs plastique qui ne sont pas admis à la plateforme de compostage, peu importe les indications du fabricant. La Figure 5 démontre la présence de sacs.



Figure 5. Contamination de la matière organique, Montcerf-Lytton

Il n'y a pas que les sacs de plastique qui sont problématiques, on retrouve aussi des capsules de café dont le contenant est recyclable et le contenu est compostable, en entiers ses capsules sont donc problématiques à la plateforme de compostage et dans un centre de tri de matières recyclables Figure 7. Sur le marché, il y a des capsules compostables mais elles doivent être faits de carton pour être admises à une plateforme de compostage.



Figure 6. Capsule de café

Enfin, à quelques reprises on retrouve parmi les matières organiques des objets qui ne sont aucunement compostables comme des jouets d'enfant et autres, démontrés en partie à la Figure 8.

Ces échantillons témoignent d'une problématique répandue. On retrouve dans les andains de matière organique en compostage, toutes sortes de matières : des tapis de voiture, des bacs de plastique, des luminaires, des sacs de poubelle, etc.



Figure 7. Contamination de la matière organique, Low

Certaines de ces matières peuvent être retirées par les opérateurs mais d'autres sont camouflées dans les amas, ensevelis sous des matières organiques. Lors du passage hebdomadaire du retourneur d'andain les matières seront mises en évidence mais seront aussi brisés en morceaux par la machinerie, ce qui rend leur retrait plus difficile. Les plus petits morceaux de ces corps étrangers, brisés à répétition, vont contaminer le compost mature tamisé et le non approprié à la distribution et poser des risques de blessures pour les opérateurs. La Figure 9 démontre un exemple de cette contamination devenue problématique.



Figure 8. Contamination dans les andains en compostage

On retrouve aussi des troncs d'arbre ou roches de forte dimension qui peuvent briser le retourneur d'andain ou d'autres machines sur le complexe (Figure 9). En 2024, c'est un total de 3,13 tonnes de ce type de matières, plastique, métal ou résidus hors-dimensions qui ont été retiré manuellement ou avec une machine par un opérateur.



Figure 9. Morceaux de bois, troncs et roches retirés des andains

3.2 Déchets

Le Complexe environnemental Nord reçoit les déchets du lundi au jeudi provenant de la collecte municipale, des commerces, institutions (ICI). Le complexe Nord et le complexe Sud reçoivent également les déchets et les encombrants que les citoyens ou ICI amènent volontairement. Tous ces déchets sont pesés à leur entrée au Complexes. En 2024, un total de 8 162 tonnes a été acheminé au site d'enfouissement en provenance des Complexes, qu'ils aient été reçus par les collecte municipale ou par apport volontaire.

Les types de déchets reçus au Complexe Sud incluent :

- Encombrants : « gros déchets » collectés par les municipalités par apport volontaire;
- Résidus de station d'épuration du centre de traitement des boues;
- Les rejets de compostage : les rejets de tamisage sur la dalle de compostage.

Les types de déchets reçus au centre de transfert ou à l'écocentre du Complexe Nord incluent :

- Déchets résidentiels : collectes de porte en porte;
- Encombrants : « gros déchets » collectés de porte en porte par les municipalités;
- ICI : déchets générés par les ICI et acheminé séparément des déchets résidentiels;
- Résidus de station d'épuration : résidus provenant de la station d'épuration de Maniwaki et parfois du centre de traitement des boues de du Complexe Sud;
- Les déchets d'écocentre : les déchets reçus par apport volontaire.

Les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) ou autres matières reçus dans les deux écocentres, ne sont pas acheminés à un site d'enfouissement. Ils sont envoyés dans des centres de tri spécialisés de l'Outaouais ou à l'extérieur de la région.

La Figure 10 illustre la répartition de l'ensemble des déchets cumulés dans les deux complexes et envoyés à d'enfouissement et selon le type de générateur pour l'année 2024, s'y ajoutent les déchets générés par les municipalités de la MRCVG qui n'utilisent pas les services du centre de transfert du Complexe Nord (Denholm, Kazabazua, Lac-Sainte-Marie et Low).

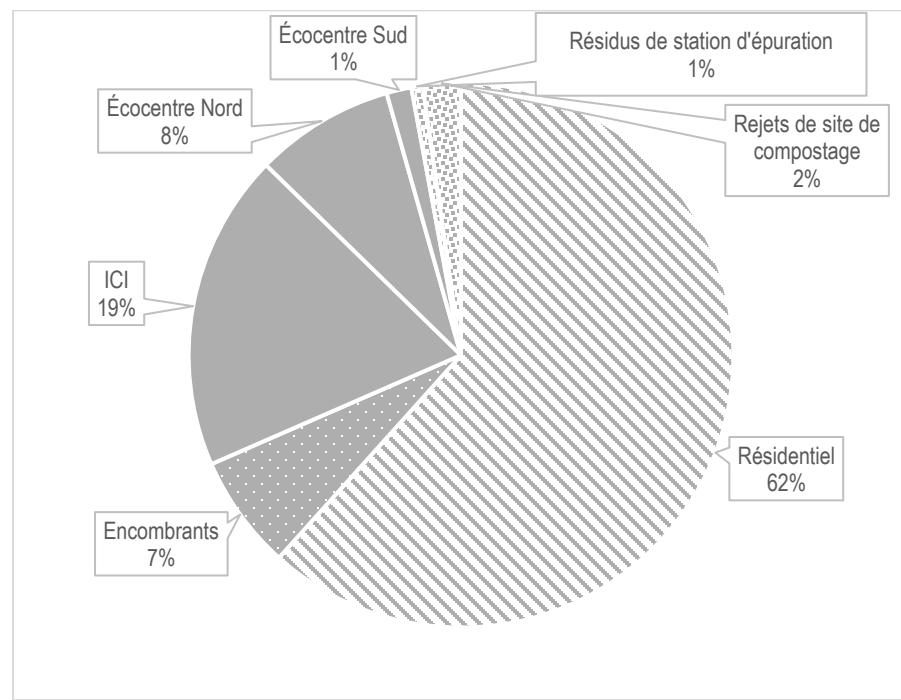


Figure 10. Quantité et type de déchets par type de générateur

Le Tableau 7 détaille provenance des déchets selon le type de collecte ou de générateur. ON y présente également la quantité de déchets éliminés par personne. Rappelons qu'au Québec l'objectif commun est de réduire les quantités envoyées à l'élimination (enfouissement) à 525 kg ou

moins par habitant par année. Cet objectif est également enchaîné dans le PGMR 2023-2030 de la MRCVG. Bien que le Tableau 7 soit complet à la vue de l'ensemble des données détenues par la MRCVG, certaines quantités pourraient être ajoutées advenant qu'un générateur ait envoyé des déchets à l'extérieur de la région, sans avoir recours aux services des Complexes environnementaux.

Enfin, une comparaison directe entre les municipalités sur la base du Tableau 7 est à éviter puisque les résidus de sites et de traitement et d'épuration ont été collectés dans les lieux communs qui desservent plusieurs municipalités.

Tableau 7. Performance municipale, déchets

Municipalité	Population officielle	Génération annuelle (t)		kg/personne/an	
		Total "Municipal" = collectes municipales secteurs résidentiel, encombrants, ICI	Grand Total "Territorial" Collectes municipales + écocentres + stations de traitement ou d'épuration	Municipal	Territorial
Aumond	783	227	233	290	297
Blue Sea	710	266	280	375	394
Bois-Franc	410	104	229	253	557
Bouchette	755	275	283	364	375
Cayamant	944	345	351	365	371
Déléage	1 955	479	504	245	258
Egan-Sud	520	181	211	348	406
Gracefield	2 454	1 206	1 265	491	516
Grand-Remous	1 171	357	494	305	422
Maniwaki	3 785	2 055	2 298	543	607
Messines	1 638	445	480	272	293
Montcerf-Lytton	665	277	306	417	460
Sainte-Thérèse	567	215	221	379	390
Kitigan Zibi	1 252	487	507	389	405
Denholm	559	146	146	261	261
Kazabazua	1 100	330	745	300	677
Lac Sainte-Marie	716	373	385	521	538
Low	1 055	390	407	370	386
Grand Total	21 039	8 158	9 345	388	444

La performance dite municipale de chaque municipalité en 2024 est similaire à celle de 2023. On observe une baisse constante du volume de déchets collectés par les municipalités et ICI même si les citoyens ont apporté aux écocentres plus de déchets en 2024.

3.2.1 Caractérisation des déchets

Le 11 décembre 2024, la caractérisation de deux échantillons de déchets a été réalisé au centre de transfert du Complexe Nord. La Ville de Maniwaki et la municipalité de Montcerf-Lytton étaient ciblés lors de cet échantillonnage. Les résultats sont présentés au Tableau 8.

Encore une fois cette année, le contenu des poubelles comprend plus que des déchets qui devraient véritablement aller à l'enfouissement. Pour la municipalité de Maniwaki, 38 % de la matière caractérisée était de la matière organique (bac brun) et 17 % était des matières recyclables (bac de recyclage). Les matières recyclables échantillonnées étaient surtout des bouteilles d'eau, des canettes de boisson ainsi que plusieurs objets de plastique numéro 1 à 5.

Pour la municipalité de Montcerf-Lytton, les pourcentages de matières compostables ou recyclables sont eux aussi élevés. On y note une présence de 42% de matière organique.

Tableau 8. Caractérisation des déchets (collecte porte à porte), Maniwaki et Montcerf-Lytton

Type de matières	Maniwaki		Montcerf-Lytton	
	Poids net (kg)	Pourcentage	Poids net (kg)	Pourcentage
Déchets ultimes	46.87	43.58%	35.95	39.39%
Matières recyclables	18.21	16.93%	12.8	14.03%
Matière organique	40.37	37.54%	38.49	42.18%
Matériaux de construction	2.1	1.95%	3.72	4.08%
RDD	0	0.00%	0	0.00%
Autres matériaux valorisables	0	0.00%	0.3	0.33%
Total	107.55	100%	91.26	100

3.3 Matières recyclables

Le centre de transfert du Complexe Nord accueille la matière recyclable de 15 municipalités et de la communauté de Kitigan-Zibi. Ces matières sont stockées dans le bâtiment durant toute la semaine et le vendredi les remorques sont remplies pour expédition. En 2024, ce sont 137 voyages qui ont été envoyés au centre de tri Tricentris de Gatineau. Au total, le centre de transfert a reçu 2 500 tonnes de matières recyclables en 2024. Comme deux municipalités de la MRCVG ne sont pas desservies par le centre de transfert, un total pour la MRCVG en entier de 2 661 tonnes de matières recyclables ont été envoyés chez Tricentris, comme en témoigne le Tableau 9, ceci représente une diminution de 139 tonnes sur la quantité de 2023.

Tableau 9. Matières recyclables destinées au centre de tri

Municipalités	Population officielle	Collecte de matières recyclables (t)	kg de matières recyclables / personne / année
Aumont	783	74	94
Blue Sea	710	116	164
Bois-Franc	410	42	102
Bouchette	755	95	125
Cayamant	944	116	123
Déléage	1 955	155	80
Denholm	559	58	105
Egan-Sud	520	68	132
Gracefield	2 454	367	150
Grand-Remous	1 171	145	124
Kazabazua	1 100	109	99
Lac Sainte-Marie	716	111	154
Low	1 055	104	98
Maniwaki	3 784	658	174
Messines	1 638	187	114
Montcerf-Lytton	655	85	130
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	567	98	173
Kitigan Zibi	1 252	131	105
Total	21 028	2 721	129

Le Tableau 9 présente à la fois la génération annuelle de matières recyclables ainsi que la performance de chacun en termes des kg par habitant par année. Il sera intéressant de suivre la de matières recyclables en 2025 puisque plus de matières sont désormais acceptés dans les bacs de matières recyclables en vertu de la modernisation de la collecte sélective, en vigueur depuis le 1^e janvier 2025.

3.3.1 Caractérisation des matières recyclables

La caractérisation des matières recyclables a été effectuée le 13 décembre 2024 au centre de transfert du Complexe environnemental Nord pour les municipalités de Bois-Franc et de Maniwaki.

Tableau 10. Caractérisation des matières recyclables, Bois-Franc et Maniwaki

Type de matières	Bois-Franc		Maniwaki	
	Poids net (kg)	Pourcentage	Poids net (kg)	Pourcentage
Matières recyclables	83.92	86%	78.69	80%
Déchets ultimes	13.04	13%	18.08	18%
Matière organique	0.8	1%	1.5	2%
Matériaux de construction	0	0%	0	0%
RDD	0	0%	0	0%
Autres matériaux valorisables	0	0%	0	0%
Total	97.76	100%	98.27	100%

L'échantillon prélevé des cargaisons de matières recyclables collectées sont classées dans les catégories suivantes : matières recyclables, déchets, matières organiques ou matières acceptées à l'écocentre. L'échantillon de la municipalité de Bois-Franc était composé à 13 % de déchets et celui de Maniwaki était composé à 18 % de déchets. Les déchets échantillonnés incluent du polystyrène expansé d'emballage (styromousse) et du plastique numéro 6 (Figure 13). Il est à noter que le plastique numéro 6 est accepté dans les centres de tri de matières recyclables depuis le 1^{er} janvier 2025 et ne constituera plus un « déchet » lorsque repéré dans un échantillon de matières recyclable.

Un sac rempli de vêtements souillés et un sac d'oranges ont fait augmenter considérablement le poids de la fraction de déchets et de matières organiques respectivement dans les matières recyclable, tel qu'illusté à la Figure 11. Aucun résidu domestique dangereux (RDD), matériaux de construction ni autre matière valorisable n'ont été identifiés lors de la caractérisation des deux échantillons.

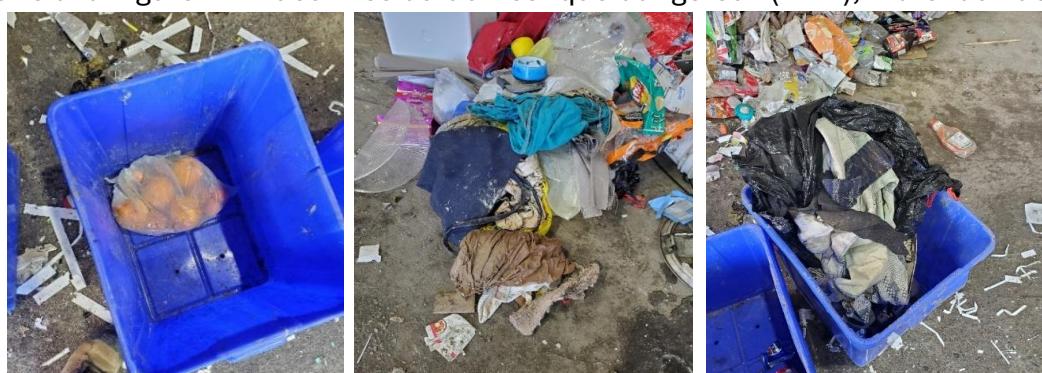
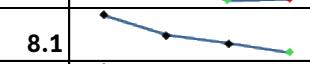
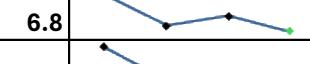
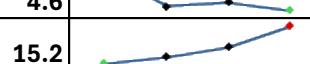
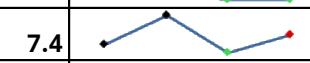
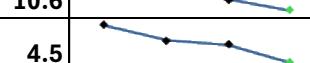
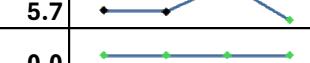
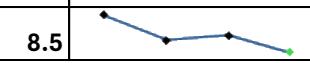


Figure 11. Contaminants présents lors de la caractérisation des matières recyclables

3.4 Indice de performance

Le Tableau 11 démontre la relation entre la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et la quantité de matières organiques envoyés à la plateforme de compostage pour chaque municipalité et ville. Plus le ratio est un bas chiffre, plus l'effort de réduction de déchets et de gaz à effets de serre est important. En 2024, 13 municipalités ont un ratio plus faible de déchets face au ROTS comparé à 2023 ce qui est excellent. Idéalement ce ratio serait décroissant annuellement pour toutes les municipalités démontrant des quantités croissantes de matières organiques collectées en des quantités décroissantes de déchets collectés. La dernière colonne du Tableau 11 démontre graphiquement l'évolution du ratio afin d'en faciliter la lecture.

Tableau 11. Le ratio quantité déchets / quantité matières organiques

Municipalités	2021	2022	2023	2024	Évolution 2021-2024
Aumond	7.0	8.0	6.6	5.9	
Blue Sea	4.0	4.0	4.0	3.6	
Bois-Franc	7.0	8.0	7.0	4.4	
Bouchette	8.0	7.0	5.2	5.3	
Cayamant	10.0	9.0	8.6	8.1	
Déléage	8.0	7.0	7.3	6.8	
Denholm	8.0	5.0	5.4	4.6	
Egan-Sud	10.0	11.0	12.3	15.2	
Gracefield	29.0	16.0	12.4	10.9	
Grand-Remous	13.0	12.0	13.3	9.4	
Kazabazua	9.0	8.0	7.8	7.8	
Lac-Sainte-Marie	6.0	10.0	4.9	7.4	
Low	0.0	0.0	23.2	18.3	
Maniwaki	13.0	12.0	11.3	10.6	
Messines	7.0	6.0	5.7	4.5	
Montcerf-Lytton	13.0	13.0	11.6	10.2	
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	6.0	6.0	6.9	5.7	
Kitigan-Zibi	0.0	0.0	0.0	0.0	
MRCVG	10.0	9.0	9.2	8.5	

Le Tableau 12 présente les ratios des déchets sur les matières recyclables et les matières organiques dans chaque municipalité. On recherche ici une performance par des faibles chiffres dans tous les ratios. Dans ce tableau l'abréviation MR représente les matières recyclables et ROTS représente les résidus organiques triés à la source (bac brun).

Tableau 12. Bilan et ratios des matières résiduelles par municipalité

Municipalités	Ratio		
	Déchets/MR	Déchets / ROTS	Déchets/ (MR+ROTS)
Aumond	3.1	6.0	2.1
Blue Sea	2.4	3.8	1.5
Bois-Franc	5.4	9.8	3.5
Bouchette	3.0	5.6	1.9
Cayamant	3.0	8.2	2.2
Déléage	3.2	7.1	2.2
Denholm	2.5	4.6	1.6
Egan-Sud	3.1	17.3	2.6
Gracefield	3.4	11.6	2.6
Grand-Remous	3.4	11.7	2.6
Kazabazua	4.5	11.6	3.2
Lac-Sainte-Marie	3.5	7.6	2.4
Low	3.9	19.1	3.2
Maniwaki	3.5	11.8	2.7
Messines	2.6	5.0	1.7
Montcerf-Lytton	3.6	11.3	2.7
Sainte-Thérèse- de-la-Gatineau	2.3	5.8	1.6
Kitigan-Zibi	3.9	5.0	3.9
MRCVG	3.1	8.9	2.3

Un ratio performant en déchets/MR ou en Déchets/ROTS est de 2.5 ou moins. En général les municipalités affichent une belle performance en tri et collecte des matières recyclables mais il y a encore grande place à amélioration dans la collecte des matières organiques.

4 Traitement des matières résiduelles

Parmi les trois grandes fractions de matières résiduelles collectées de porte à porte et gérées subséquemment par la MRCVG, soit les déchets, les matières recyclables et les matières organiques, ce sont que les matières organiques qui reçoivent leur traitement final localement. Par le biais de la plateforme de compostage au Complexe Sud les boues de fosses septiques déshydratées et les résidus organiques triés à la source (bacs bruns) sont transformés en compost. Le présent chapitre relate les informations La Figure 13 présente le schéma du procédé de traitement des boues.

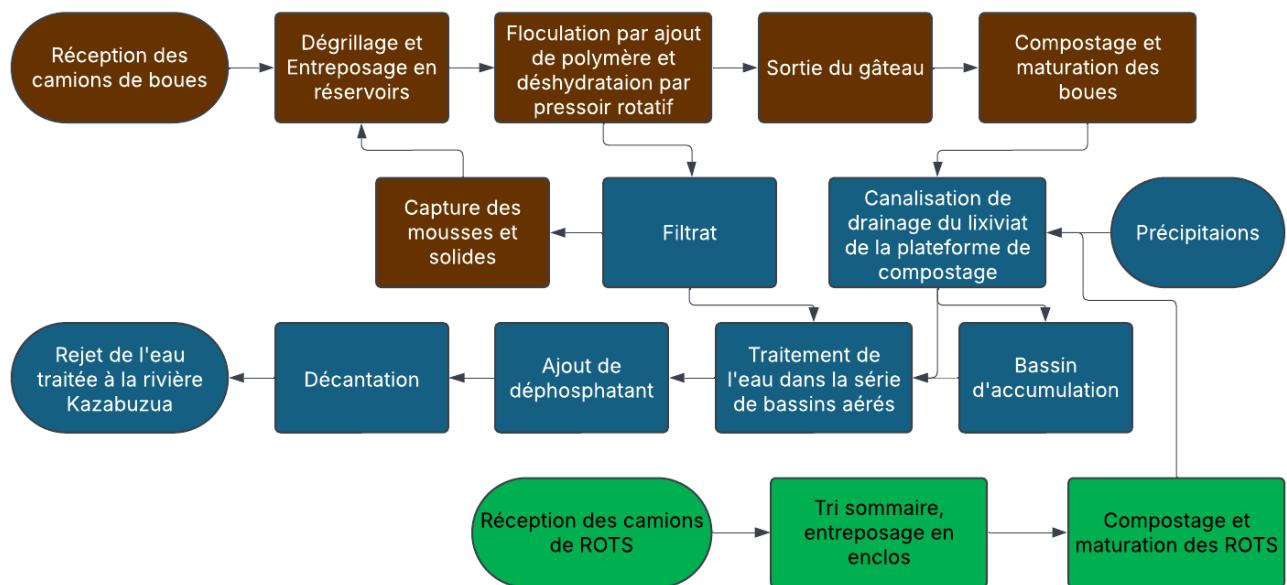


Figure 12. Schéma du procédé de compostage des boues

4.1.1 Compostage des ROTs

La matière est d'abord pesée à la balance et stockée dans l'un des enclos avant d'être mélangé à des structurants (copeaux de bois) et placé en andain sur la dalle de compostage. Possible, les ROTs sont partiellement triés par un opérateur lorsqu'il y a trop de plastique ou autre matière non compostable présente. Une fois mis en andain, le processus de compostage prend environ 4 mois pour atteindre la maturité.

4.1.2 Tamisage du compost de ROTs

Lorsque les andains sont matures, par confirmation du test de maturité Solvita (exposé en plus de détails dans la section 6.1.6), le compost passe dans le tamiseur pour séparer retirer les corps étrangers et les agents structurants (copeaux de bois). Le tamisage du compost de 2023 a été

ralenti cet été par des périodes de pluie importantes ainsi qu'une réduction de l'effectif. Il en est résulté qu'une plus faible quantité de compost a été tamisée que prévue, soit seulement une portion du lot 2023. Dès le printemps 2025, des géotextiles seront installés sur les andains pour permettre aux andains de sécher même s'il pleut. À l'été 2025 il est prévu que tout le compost produit en 2023 et 2024 soit tamisé pour ensuite être distribué aux citoyens s'il répond aux critères du ministère en environnement.

Lorsque les rejets de tamisage comportent trop de plastique parmi les agents structurants, ces derniers ne peuvent pas être récupérés. En 2023 les rejets de tamisage qui ont dû être enfouis représentaient environ 7 % du poids des matières organiques reçus. En 2024 ce taux s'élève à environ 15 %.



Figure 13. Le compost tamisé et les rejets de tamisage

Malheureusement il y a beaucoup trop de plastique et d'autres types de contaminants dans les andains de compost crée à partir des ROTS, les plus petits desquels sont répandues par le vent partout sur le site.

4.2 Déshydratation et compostage des boues de fosses septiques

Comme schématisé à la Figure 12 Lorsque les boues de fosses septiques sont reçues au complexe, elles passent par un dégrilleur pour en retirer les corps étrangers comme du plastique, et des lingettes humides. Par la suite, l'ajout d'un polymère à la boue en amont du pressoir rotatif permet de créer des flocs de solides dans le liquide. Cette boue floculée est ensuite pressée dans le pressoir rotatif qui agit comme un tamis pour séparer les solides des liquides. La portion liquide à la sortie du pressoir se nomme filtrat. Les mousses et solides qui sont encore contenues dans le filtrat du pressoir sont interceptées par le capteur de mousses et solides pour être recirculées au réservoir de réception et traitées à nouveau. Le traitement du filtrat est détaillé à la section 6.1.

La fraction solide qui est générée par le pressoir se nomme le gâteau du pressoir. En 2024, le centre a produit un volume de 659 m^3 de gâteau. Le volume gâteau produit a augmenté de 5 % par rapport à 2023. Ce volume a été placé en andain sur la dalle de compostage au fur et à mesure de sa production du mois de mai au mois d'octobre. S'y ajoute le $70,5 \text{ m}^3$ de résidus de dragage des lagunes de Bouchette et le $9,4 \text{ m}^3$ de résidus de système sanitaire de traitement tertiaire. Un volume

total de 961.3 m³ de copeaux de bois est ajouté à ce mélange pour la création du compost. Le Tableau 13 présente les données relatives aux boues de fosses septiques.

Tableau 13. Production annuelle de gâteau et utilisation de polymère

Année d'opération	Gâteau du pressoir (boue déshydratée) (m ³)	Polymère en émulsion (kg)
2024	659	3 510
2023	625	3 250
2022	597	3 060
2021	544	3 060
2020	512	2 448

4.3 Distribution du compost de 2022 de ROTs et 2023 de BFS

En 2024, la MRC a distribué aux citoyens 624 tonnes de compost produit en 2022. Chaque municipalité s'est présentée au complexe pour récupérer la quantité de compost qui lui revient en proportion avec la quantité de matière organique collectée et acheminée au complexe annuellement. Le tout est présenté en détail au Tableau 14 ci-contre.

Le peu de compost résiduel est ensuite offert en mode premier arrivé, premier servi aux citoyens qui doivent venir sur place au complexe pour se charger de façon autonome.

De plus, le complexe a distribué 425 tonnes de compost provenant des boues de fosses septiques en valorisation agricole à un agriculteur de la région, le tout tel qu'encadé par un agronome.

Tableau 14. Quantité de compost mature distribuée

Municipalités	Quantité de compost distribuée, lot 2022, (t)
Aumond	8.84
Blue Sea	15.27
Bois-Franc	4.19
Bouchette	22.41
Cayamant	9.72
Déléage	11.02
Denholm	7.33
Egan-Sud	2.01
Gracefield	25.42
Grand-Remous	7.85
Kazabazua	27.27
Lac-Sainte-Marie	15.38
Low	5.44
Maniwaki	45.24
Messines	17.35
Montcerf-Lytton	0
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	6.88
MRCCO (La Pêche, Cantley et Chelsea)	392.49
TOTAL	624.11

4.4 Distribution des bacs de matières organiques aux municipalités

En 2024 venait à échéance un projet pour soutenir les ICI de la MRCVG dans l'implantation de bacs bruns pour la récupération de la matière organique. La MRCVG a reçu un soutien financier pour l'acquisition de bacs ainsi que pour un accompagnement personnalisé de chaque entreprise. Au total, c'est 850 entreprises qui ont été contactées et 271 entreprises qui ont eu saisi l'occasion pour se prévaloir de bacs bruns. Beaucoup de ces entreprises contactées n'avaient pas besoin de bacs bruns puisqu'ils opèrent depuis les résidences principales des propriétaires. D'autres commerces comme les garages ou les magasins qui comptent très peu d'employés génèrent très peu de matières organiques. Enfin, chez les fermes et autres entreprises agricoles, la majorité d'entre-elles font leur compost sur place ou utilisent plusieurs résidus comme nourriture pour leurs animaux.

Au total, ont été distribués :

- 566 bacs de 120 L ou 240 L;
- 112 bacs de cuisine de 7 L ou 8,5 L;
- 344 bacs intérieurs de 26 L ou 58 L (surtout dans des restaurants);
- 5 îlots de tri ;
- 444 affiches de sensibilisation à être installé au-dessus des bacs bruns.

5 Écocentres

Les deux écocentres, un dans chaque Complexe environnemental, sont accessibles pour les municipalités, les ICI, et les citoyens. La tarification est élaborée sur un mode utilisateur-paye, ce qui permet d'exclure le coût du service des écocentres des taxes municipales. La MRC a créé deux grilles tarifaires disponible sur le site de la MRC ainsi que sur place aux deux complexes, ces grilles sont présentées à l'Annexe A. Les tarifs sont élaborés pour chaque produit, en fonction du coût de revient de leur disposition. La seule exception à cette logique sont les RDD non assujettis à une responsabilité élargie des producteurs et impliquant donc d'importants frais de traitement mais qui sont tout de même acceptés aux complexes sans frais, dans le but d'en assurer la saine gestion environnementale.

5.1 Provenance des utilisateurs des écocentres

Les horaires des écocentres des deux complexes ainsi que les heures d'ouverture sont présentés à l'Annexe B. L'écocentre du complexe Nord offre une ouverture le deuxième samedi de chaque mois, l'écocentre du complexe Sud offre une ouverture le quatrième samedi de chaque mois. Pour les mois de juillet et aout, les deux complexes sont ouverts tous les samedis.

La Figure 14 présente le nombre d'entrées reçu aux écocentres selon la provenance et la distance parcourue pour les citoyens et. La présence de deux écocentres, soit un dans chaque complexe, permet aux utilisateurs des services de fréquenter le lieu le plus près.

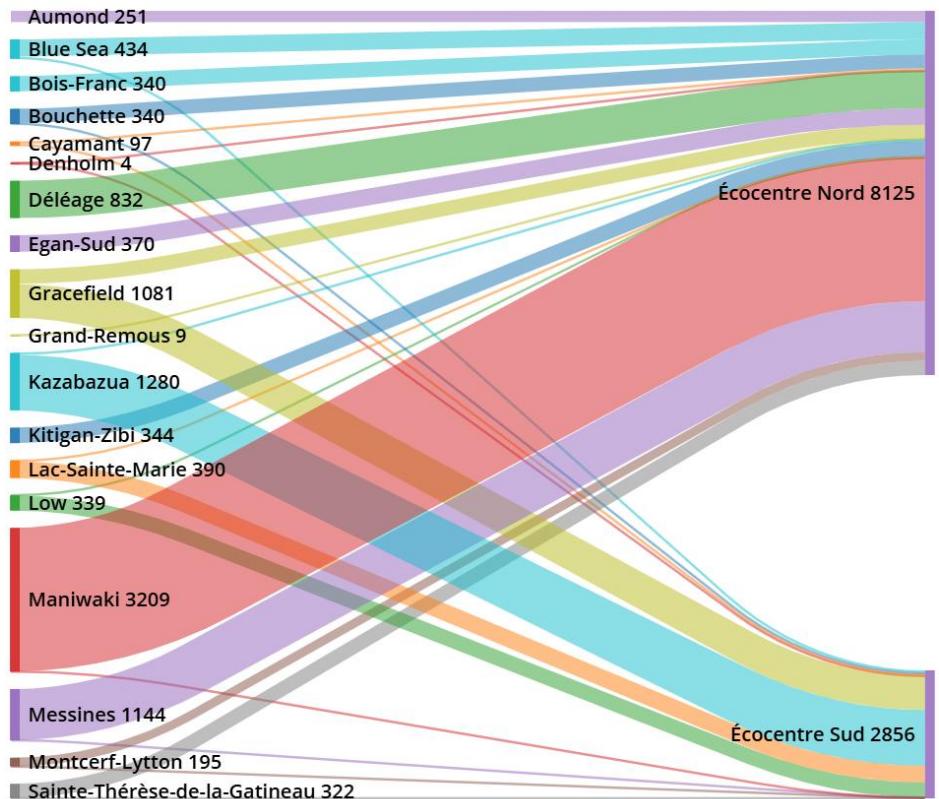


Figure 14. Relation entre le lieu de génération le nombre de visites aux écocentres

5.2 Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) pêle-mêles

Les matériaux de construction pêle-mêle sont reçus dans les deux écocentres et sont entreposés temporairement dans l'enclos de béton prévu à cet effet. Lorsque la quantité de CRD est suffisante, un opérateur remplit une remorque pour que celle-ci soit acheminée à un centre de tri de CRD. Le complexe Sud a envoyé ces matériaux (CRD) chez Terracube jusqu'en juillet et ensuite au centre de tri Fillogreen dans le Pontiac. En 2024, les deux écocentres ont reçu collectivement 3 458 tonnes de CRD, une augmentation de 9 % par rapport à l'année 2023. Le Tableau 15 fournit un récapitulatif annuel des volumes de CRD depuis 2019.

Tableau 15. Quantité de CRD pêle-mêle reçue aux écocentres

Année	CRD reçus (t)		
	Écocentre Sud	Écocentre Nord	Total
2024	1112	2346	3458
2023	1063	2090	3153
2022	914	2275	3189
2021	340	2528	2868
2020	0	3407	3407

La Figure 15 montre la distribution des quantités de CRD selon leur provenance (municipalités).

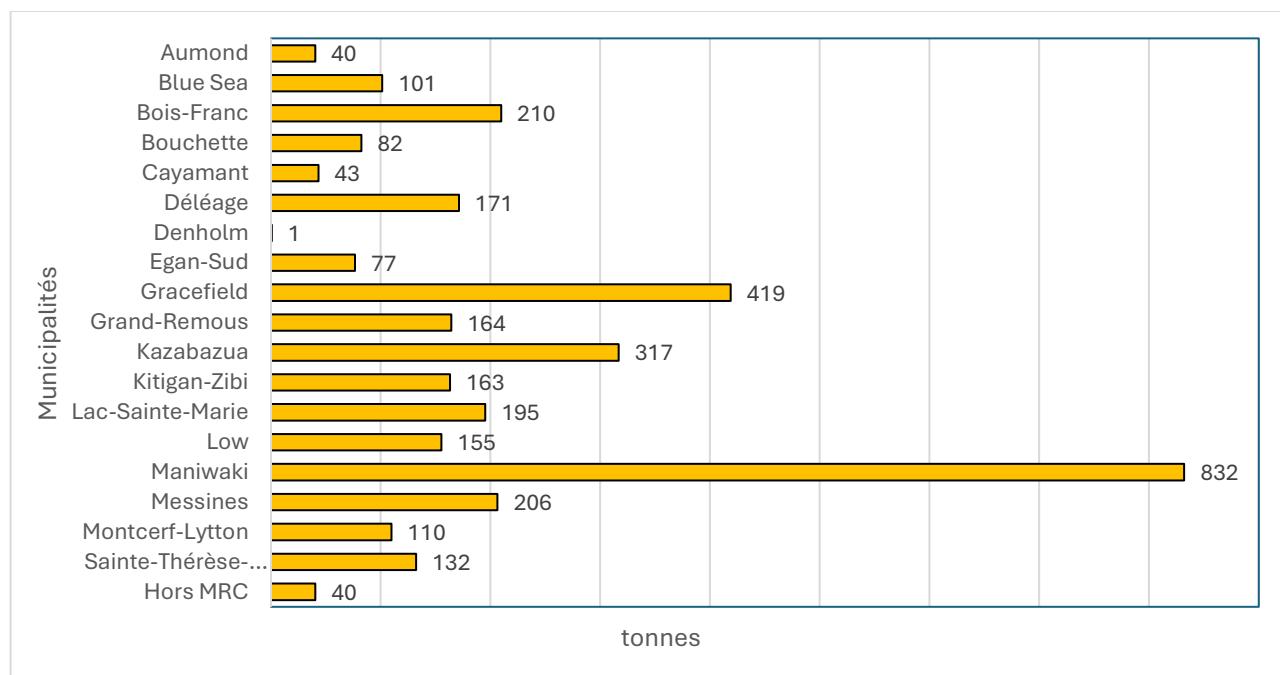


Figure 15. Quantité de CRD reçue aux deux écocentres selon la provenance

La municipalité de Denholm affiche peu de CRD pêle-mêles acheminée à l'écocentre du Complexe Sud puisque le centre de tri Terracube, qui accepte les matériaux de construction et autres, est situé sur son territoire. La Ville de Maniwaki est celle qui a générée le plus de CRD suivi par la Ville de Gracefield.

À l'écocentre Nord, ce sont 130 voyages de remorques qui ont été acheminés chez Terracube à Denholm pour une moyenne de 18,04 tonnes par voyages. Pour l'écocentre Sud, c'est 38 voyages qui ont été acheminés chez Terracube et 40 voyages chez Fillogreen pour un total de 78 voyages.

5.3 Les CRD triés

Comme détaillée sur les listes de prix à Annexe A, les matériaux qui sont triés à la source ou sur place à l'Écocentre bénéficient de tarifs moins chers que les CRD pêle-mêle. Ceci est en raison du recyclage et de la valorisation plus facile des lots triés de béton, du bois naturel et de bardeau d'asphalte. Le béton qui est acheminé à l'écocentre Nord est valorisé par la Ville de Maniwaki tout près du site. Le béton à l'écocentre Sud est envoyé à Fillogreen qui eux le valorise à l'externe. Le bardeau d'asphalte est valorisé par Transport M. Charrette. Le bois naturel (branches, troncs) non-traité ou peinturé est broyés pour ensuite être utilisé au complexe Sud pour le processus de compostage. Le métal, accepté gratuitement est recyclé par AIM, un ferrailleur à Mont-Laurier.

La tendance se maintient pour la réception d'une plus grande quantité de CRD pêle-mêle que de CRD trié, comme le démontre la Figure 16.

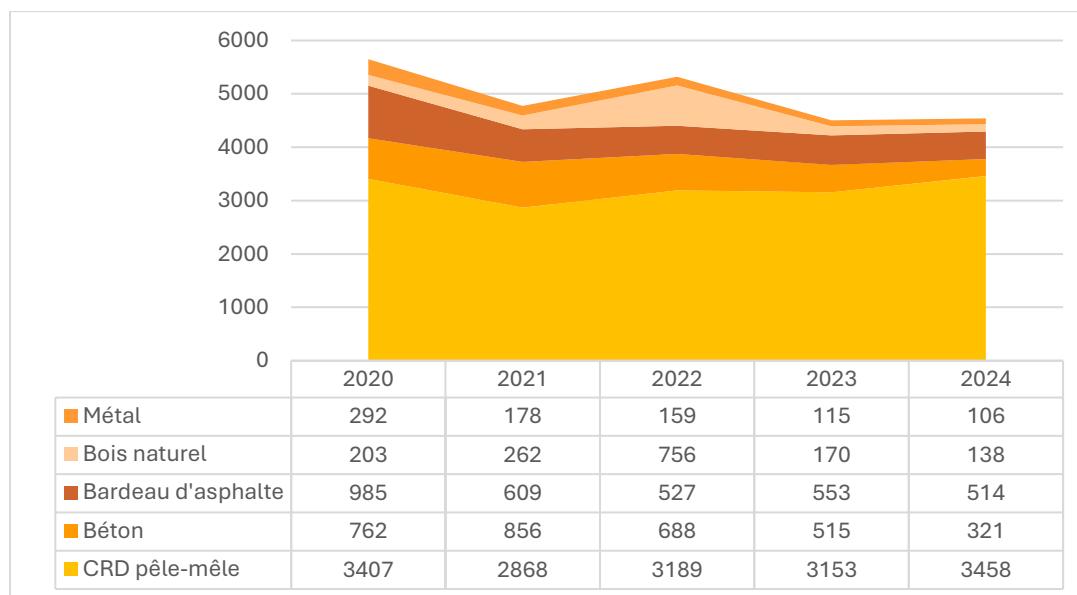


Figure 16. Évolution des quantités des différents matériaux payants

Malgré les avantages économiques pour les utilisateurs, il peut être difficile pour les plusieurs de trier la matière. Des contraintes de temps ou d'effectifs pour trier et faire de nombreux voyages de différentes matières sont souvent mentionnés en cause.

Entre 2020 et 2022, le pourcentage de CRD trié / CRD pêle-mêle était de 40 %, puis en 2023 le pourcentage a chuté à 30 %. Ce pourcentage a encore diminué pour atteindre 22 % en 2024. Rappelons toutefois que la MRC exige un tri en vue d'une valorisation ou d'un recyclage chez les centres de tri de CRD qui reçoivent les CRD pêle-mêles.

5.4 Le plastique agricole

Depuis 2023, la MRCVG distribue des presses agricoles à des agriculteurs qui produisent de grandes quantités de plastique résiduel provenant des ballots d'ensilage. Dépendamment des règlements municipaux, ce plastique peut ne pas être accepté dans les collectes de déchets ni d'encombrants. Avec l'utilisation des presses créées à cette fin, ces agriculteurs peuvent compacter le plastique pour ensuite aller le porter dans l'un des deux points de chute : l'écocentre Nord à Maniwaki ou la Coop BMR de Gracefield. Ce plastique est donc recyclé par l'entreprise Agrirécup au lieu de se retrouver dans un site d'enfouissement.

Depuis 2023 ce sont 18 presses qui ont été distribués. 8 autres presses seront produites et/ou livrés en 2025. Il est difficile de connaître la quantité exacte de plastique agricole recyclée en 2024 à la Coop BMR de Gracefield, toutefois, l'écocentre Nord à Maniwaki a en reçu 10,05 tonnes. Depuis la mise en place du projet se sont au moins 28 tonnes de plastique agricole qui ont été recyclés et détournés de l'enfouissement.

En 2025 le service de l'environnement de la MRCVG va se pencher sur la possibilité d'augmenter les types de plastiques agricoles récupérés en étudiant notamment la possibilité de récupérer la tubulure du domaine acéricole.

5.5 Les pneus

En 2024, un total de 11 222 pneus a été acheminé aux deux écocentres comme en témoigne le Tableau 16. C'est une hausse de 663 pneus comparé à 2023.

Tableau 16. Quantité de pneus en 2024

Type de pneu	Quantité (unité)		
	Écocentre Nord	Écocentre Sud	Total MRCVG
Pneu d'auto	9 225	1 997	11 222
Pneu camion lourd ou surdimensionné	0	0	0

5.6 Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les deux écocentres prennent aussi les résidus domestiques dangereux (RDD), des matières qui ne peuvent se retrouver dans les sites d'enfouissement ou dans la nature puisqu'ils sont dangereux pour l'humain et nocif pour l'environnement. Malgré d'importants frais de disposition pour la MRC, les RDD non couverts par un système de responsabilité élargie du producteur (REP) encadré par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (Q-2, r. 40,1), sont accepté sans frais, au même titre que les RDD sous REP. Les RDD reçus aux écocentres sont triés par les opérateurs pour en assurer un entreposage sécuritaire en attendant leur cueillette par une firme spécialisée.

Le Tableau 17 présente les différents types de RDD reçus aux écocentres et en indique la quantité (en poids, en contenant ou et nombre selon le cas). Ce tableau indique aussi s'il s'agit d'un produit sous REP (donc récupéré et traité sans frais) ou non (donc avec frais absorbés par la MRC).

Tableau 17. Quantités des types de RDD reçues, 2024

Description des RDD	Unité	Écocentre Nord	Écocentre Sud	Total MRCVG	Sous REP	Récupérateur accrédité
Acide	kg	770	270	1040	FAUX	Triumvirate
Aérosol	kg	400	230	630	FAUX	Triumvirate
Huiles usées	kg	600	400	1000	FAUX	Triumvirate
Pesticide	kg	220	90	310	FAUX	Triumvirate
Propane	kg	450	140	590	FAUX	Triumvirate
Chlore	kg	50	120	80	FAUX	Triumvirate
Gaz comprimé	kg	160	0	160	FAUX	Triumvirate
Liquide inflammable, Aérosols	kg	0	3900	3900	VRAI	Laurentide Re/Source
Accumulateurs (automobile, VTT, etc.)	kg	4100	2650	6750	FAUX	Johnson Auto Wreckers
Peintures, Aérosols, inflammables	bacs	25	9	34	VRAI	Laurentide Re/Source
Huile	bacs	15	6	21	VRAI	Laurentide Re/Source
Appareil électroniques (Ordi., télé., etc.)	palettes	72	24	96	VRAI	ARPE Québec
Piles	barils	3	6	9	VRAI	Laurentide Re/Source
Appareil réfrigérant	nombre	452	111	563	VRAI	Go Recycle
Lampe fluorescente ou DEL	nombre	4308	808	5116	VRAI	RecycFluo
Cannette polyurethane	nombre	16	8	24	FAUX	Triumvirate
Cylindre Hélium	nombre		1	1	FAUX	Triumvirate
Cylindre oxygène	nombre		3	3	FAUX	Triumvirate
Cylindre Polyuréthane	nombre	8	9	17	FAUX	Triumvirate
Extincteurs	nombre	39	6	45	FAUX	Triumvirate

6 Suivi environnemental

Cet ultime chapitre réunit l'ensemble des suivis de procédé, de rendement environnemental et de suivis prescrits par les certificats d'autorisation en vigueur délivrés par le MELCCFP.

6.1 Traitement des eaux – Complexe Sud

L'eau usée à traiter au Complexe environnemental Sud provient de la fraction liquide des boues de fosses septiques, de l'eau de ruissellement provenant des matières organiques sur la dalle de compostage (incluant celles qui transiteront par le bassin d'accumulation), de l'eau de service usée captée à la dalle de lavage et l'eau des drains du bâtiment de déshydratation.

Après dégrillage et flocculation des boues septiques reçues, celles-ci sont déshydratées dans un pressoir rotatif. Il en résulte une fraction solide (gâteau) et une fraction liquide (filtrat). Les mousses et solides qui sont encore contenues dans le filtrat sont interceptées par le capteur de mousse et solides pour être recirculées au réservoir de réception et traitées à nouveau. Le filtrat clarifié, l'eau de ruissellement de la dalle de compostage, et l'eau de service usée sont ensuite envoyé dans la série de bassins aérés où l'ensemble est traité à l'aide de l'aération, l'utilisation de sulfate ferreux, de soude caustique et de microorganismes, et terminera son traitement dans le bassin de décantation avant de transiter par le déversoir et d'être rejetée dans la rivière Kazabazua à une distance de 400 m du complexe. Le bassin d'accumulation qui reçoit les eaux de ruissellement de la plateforme de compostage (lixiviat et précipitations) a été acheminé vers les bassins de traitement à partir du mois d'août.

Le cycle complet du traitement dure en moyenne 26 jours, avec des contrôles quotidiens de plusieurs paramètres de traitement dans les trois premiers bassins aérés. En fonction des concentrations détectées dans l'eau en traitement, du sulfate ferreux est dosé capter et faire précipiter le phosphore. La soude caustique est également employée pour assurer des taux d'alcalinité suffisants dans les trois bassins aérés.

L'eau traitée déversée à la rivière Kazabazua totalise 16 103 m³ pour l'année 2024. La moyenne du débit à l'effluent est de 188 m³ au cours des mois d'opération.

En 2024, comme il est coutume, lorsque la température de l'eau a atteint 15 °C au printemps, les deux premiers bassins aérés ont été ensemencées avec des boues activées provenant de la papetière Papier Masson. Cet ensemencement rend disponible rapidement la colonie de bactéries et microorganismes nécessaires à la consommation de contaminants. L'ensemencement a été effectué le 22 mai 2024 avec des volumes de 5,68 m³ de boues activées ajoutées dans le premier bassin aéré et de 5,68 m³ de boues activées ajoutées dans le second bassin.

6.1.1 Débit de l'effluent

Tableau 18 présente les débits de l'effluent (déversoir) de l'eau usée et le débit de la rivière Kazabazua, calculé par le coordonnateur mensuellement grâce à un débitmètre.

Tableau 18. Analyses ponctuelles des débits 2024, rivière Kazabazua et déversoir

Date	Débit rivière Kazabazua m ³ /jour	Débit déversoir (effluent) m ³ /jour	Volume de l'effluent dans le volume de la rivière
2024-05-10	441 504.00	23.80	0.01%
2024-05-30	293 932.00	130.00	0.04%
2024-06-27	1 141 905.00	235.20	0.02%
2024-07-31	143 769.00	316.80	0.22%
2024-08-29	199 152.00	175.20	0.09%
2024-09-30	241 574.00	160.80	0.07%
2024-10-30	241 574.00	163.20	0.07%

Le Tableau 19 présente la médiane, la moyenne, l'écart type, le minimum et le maximum du débit du déversoir et de la rivière pour les mois d'opération. Lorsque le débit d'étiage de la rivière Kazabazua est atteint, de 53 586 m³/jour ou moins, le complexe ne peut pas y rejeter d'eau usée. Selon les résultats, la rivière n'a pas été proche de son niveau d'étiage cette année. Enfin le débit de conception moyen du Centre de traitement des boues de fosses septiques à 120 m³/jour

Tableau 19. Analyse sommaire des débits 2024, rivière Kazabazua et déversoir

Indicateur	Débit rivière Kazabazua m ³ /jour	Indicateur	Débit effluent m ³ /jour
Minimum	143 769	Médiane	93
Maximum	1 141 905	Moyenne	103
Médiane	241 574	Écart-type	79
Moyenne	386 201	Minimum	14
Écart-type	345 990	Maximum	619

6.1.2 Suivi du traitement dans les bassins

Les trois premiers bassins (aérés) sont testés quotidiennement par le coordonnateur. Les paramètres analysés sont : l'oxygène dissout, le pH, la température, le phosphore et l'alcalinité. Les résultats renseignent le dosage de sulfate ferreux, en soude caustique et en temps d'aération. Les résultats de la saison sont représentés dans Annexe E.

Une fois par semaine, des tests supplémentaires sont réalisés sur les trois bassins aérés ainsi qu'au déversoir. Ces paramètres sont les nitrites, les nitrates, l'azote ammoniacal.

6.1.3 Analyses mensuelles en laboratoire externe

Une fois par mois, des échantillons d'eau sont récoltés dans deux bassins aérés (1 et 3), au déversoir, au filtrat du pressoir, aux piézomètres, au lixiviat de la dalle de compostage, ainsi qu'à la boue brute, pour tester les paramètres normés par un laboratoire externe reconnu par le ministère. Tous ces résultats d'analyse sont présentés à l'Annexe E. C'est H2Lab situé à Sainte-Agathe-des-Monts qui a desservi le Complexe Sud en 2024.

En général pour l'année 2024, les exigences environnementales de traitement de l'eau ont été respectées sauf pour certains piézomètres, tel que présenté de façon sommaire au Tableau 20. Le piézomètre 3 a eu plusieurs exigences non-respectées comme les solides totaux et le fer. Ce piézomètre installé avant l'agrandissement du site se retrouvait dans une aire de circulation et de stationnement de machinerie lourde une fois l'agrandissement réalisé. Un camion d'un entrepreneur a percuté et gravement endommagé ce piézomètre, il a été remplacé près de son emplacement d'origine mais à l'abri des passages de machinerie.

Tableau 20. Sommaire des résultats environnementaux moyens du traitement de l'eau

Paramètre	Exigence		Résultat	
	Concentration mg/l	Charge kg/d	Concentration mg/l	Charge kg/d
DBO5 mai et juin	60.00	7.20	3.50	0.32
DBO5 juil. à nov.	30.00	3.60	7.75	0.93
MES mai et juin	60.00	7.20	24.50	2.94
MES juil. à nov.	30.00	3.60	16.50	1.98
NH4 mai et juin	120.00	14.40	3.65	0.44
NH4 juil. à nov.	60.00	7.20	2.62	0.31
Phosphore total (Pt)	2.00	0.240	1.02	0.12
Sulfures	0.10	0.012	<0,03	<0,002
Coliformes féaux	125 000	UFC / 100ml	79.67	UFC / 100ml
Débit de l'effluent	120	m ³ /jour	103	m ³ /jour
Huiles et graisses	Absence de film visible à la surface		Conforme	
Toxicité	Non-toxique		Non-toxique	
Piézomètres	Pas d'augmentation sensible en concentration		Non conforme ; Coliformes féaux : P3 ET 8. Solides totaux: P3. Fer: P3	

En mi-saison 2024, l'échantillonnage a été révisé pour faire un échantillonnage le plus précis possible et pour réduire les risques de contamination croisée. Par exemple, aux piézomètres, l'utilisation des valeurs de purge recommandés dans le cahier de l'échantillonnage des eaux souterraine, du Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales, ont été restaurés.

6.2 Rapport des plaintes, épisodes d'odeurs

Les deux complexes environnementaux n'ont reçu aucune plainte sur le plan des nuisances en 2024. Les opérateurs qui sont sur place ainsi que les autres membres du service de l'environnement essaient d'offrir le meilleur service aux citoyens, entreprises et municipalités tout en effectuant les opérations nécessaires sur les matières résiduelles. En général, les épisodes d'odeur sont plus importants l'été lors des vagues de chaleur. Lorsque des vents surviennent dans ces moments, les odeurs se répandent sur une plus grande partie des complexes. Au complexe Sud, lorsque les andains sont retournés, l'odeur est plus élevée tout comme au complexe Nord à la réception de déchets. Malgré ces faits, les odeurs

6.3 Suivi de l'étanchéité des ouvrages

Les installations des deux complexes font l'objet d'un suivi par les opérateurs ainsi que par le contremaître. Lorsqu'un incident se produit, le contremaître est mis au courant. Pour la dalle de compostage du Complexe environnemental Sud, lorsqu'il y a une fissure ou un bris dans la dalle, les opérateurs réparent la section pour qu'elle soit étanche à nouveau. En 2024, les infrastructures de compostage (enclos, plateforme et bassin d'accumulation) devaient être vérifiée comme étant étanche par une firme externe. La compagnie Solinov a accompli ce mandat en octobre 2024, leur rapport produit confirme l'étanchéité des ouvrages inspectés. Voici un extrait du rapport de Solinov signé le 13 janvier 2025 :

« Pour la plateforme étanche, les résultats de l'inspection visuelle ne rapportent aucune fissure suggérant un bris d'étanchéité et pouvant causer une infiltration potentielle vers les eaux souterraines. Pour le bâtiment des cellules abritées, l'inspection visuelle permet de conclure qu'il ne comporte pas de bris d'étanchéité aux endroits libres de matières organiques. »

« Les résultats du test d'étanchéité réalisés sur trois journées à la fin d'octobre 2024, pour le bassin d'accumulation et la station de pompage des eaux du bassin, permettent de conclure que ces ouvrages sont étanches. »

6.4 Suivi de la qualité du compost

Un suivi environnemental est aussi réalisé pour les trois types de compost que le complexe Sud reçoit (ROTS, boues de fosses septiques et boucherie). Afin d'être distribué aux citoyens le compost de ROTs doit être analysé selon plusieurs paramètres établis par le MELCCFP.

Pour ce qui est du compost de boues de fosses septiques, vu sa composition, la réglementation en vigueur exige des analyses comparables mais constraint son usage. Le lot de compost de BFS produit en 2024 a été utilisé en valorisation agricole en culture non destinés à la consommation humaine par un agriculteur de la région.

Le compost de boucherie lui n'a pas encore été distribué, mais selon la quantité produite, il sera ajouté au compost de ROTs ou au compost de boues. Les résultats des différents composts sont en annexe. Pour le compost de boues, il respecte les normes selon les critères du Guide MRF du ministère et de la norme CAN/BNQ et est donc classé C1-P1-E1. Pour le compost de boucherie, il répond lui aussi aux critères du guide et est classé C1-P1-E1. Pour le compost de ROTs, il ne répond pas pour l'instant aux critères en raison du nombre trop élevé de corps étrangers. Il est réévalué pour voir s'il peut passer et être distribué aux citoyens. S'il ne passe pas les critères, il sera distribué aux agriculteurs avec le compost de boues. Ce résultat montre qu'il y a encore du chemin à faire pour mieux trier la matière et éradiquer le plastique dans les bacs bruns. Ce plastique est la cause de la présence trop élevée de corps étrangers dans notre compost qui est distribué aux citoyens. Sans cet effort, le compost ne peut être distribué.

Conclusion

Le service de l'environnement a connu une année 2024 occupée puisque le niveau d'achalandage aux écocentres en comparaison à l'année précédente.

En 2024, la quantité de déchets a augmenté de quelques tonnes tandis que les matières recyclables ont diminué. La quantité de matières organiques collectée a augmenté, mais il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer la quantité et la qualité de celles-ci.

En 2024, de nombreux ICI ont reçu des bacs bruns afin de pouvoir trier à la source la matière organique et réduire la production de déchets.

Du point de vue environnemental, les deux complexes environnementaux ont encore des travaux à réaliser afin de rencontrer, sans aucun dépassement, les exigences environnementales. Au Complexe Nord, la matière en suspension dans l'eau de ruissellement est trop élevée. La MRCVG a retenu les services d'une firme de conseil expert. À la lumière de 'ensemble des conclusions de cette firme, reçus en début 2025, des travaux pourront être prévus pour régler cette problématique. Au complexe Sud, certains échantillons d'eau souterraine provenant de piézomètres ont dépassé les exigences de certains paramètres mais en général les tests de l'eau usée traités déversé dans la rivière Kazabazua a respecté les exigences.

Pour l'année 2025, certains projets seront mis en œuvre. Le plus important est sans doute la mise en place du service de transport de longue distance à l'interne. La MRCVG s'est doté de deux camions tracteurs et de six remorques pour faire le transport des déchets, des matières recyclables et des CRD provenant des deux Complexes Environnementaux. En 2025, le service de l'environnement va améliorer encore plus les échantillonnages d'eau pour s'assurer de respecter les normes du ministère et va réduire la quantité de plastique dans la matière organique dès l'arrivée du camion sur la dalle de compostage.

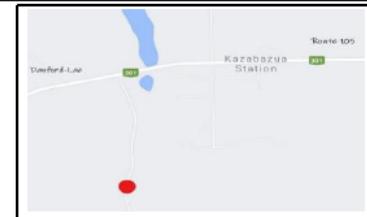
Annexe A
Grilles tarifaires des Complexes
environnementaux

Tarification <u>Minimum 6 \$ par visite</u>	
Béton Béton armé ou non armé	50 \$ / tonne
Bois naturel (non traité) et branches Exemples: Bois d'œuvre, contreplaqué, panneaux dérivés (MDF, OSB), branches	65 \$ / tonne
Bardeau d'asphalte Bardeau trié sans autres matériaux ni déchets	125 \$ / tonne
Matériaux compostables Residus alimentaires, viande, etc.	90 \$ / tonne
Matériaux de construction Exemples: Gypse, vinyle, bois traité, bois peint	190 \$ / tonne
Gros déchets Exemples: matelas, table, canapé, etc.	210 \$ / tonne
Pneus surdimensionnés, pneus brisés et pneus avec jantes Pneus surdimensionnés de diamètre > 123,19 cm (48,5"), pneus coupés ou déchiquetés	0.30 \$ / kg
Pneus surdimensionnés de diamètre > 335 cm (11' ou 132")	0.30 \$ / kg
Très gros déchets Exemples: bateau, roulotte, dalle de béton géante	210 \$ / tonne + 100\$ frais fixe
Pesée publique	20 \$
Matières refusées	
Sols contaminés Déchets ménagers Cadavres d'animaux Déchets biomédicaux Boues, fumiers et lisiers Déchets radioactifs BPC et cyanures Munitions et feux de Bengale	interdit

Matières acceptées <u>sans frais</u>	
Métaux	Gratuit
Exemples: Tous les métaux ferreux et non ferreux, appareils électroménagers	
Résidus domestiques dangereux	Gratuit
Exemples: - Peinture; - Huiles, filtres à huile, contenants d'huile vides; - Lubrifiants; - Piles et accumulateurs usagées; - Produits domestiques dangereux; - Ampoules fluocompactes, tubes fluorescents (néons); - Lampes UV, lampes à haute intensité.	
Équipement électronique	Gratuit
Équipement résidentiel tel que: Ordinateur, téléphone cellulaire, télécopieur, imprimante, système de son, couope satellite , écran d'ordinateur, téléviseur, etc. comprenant tous les périphériques et le câblage. Exclut les équipements commerciaux posés au sol.	
Résidus végétaux	Gratuit
Feuilles et gazon (aucun sac de plastique)	
Pneus sans jantes (incluant les pneus brisés) D'auto et de camion < 123,19 cm (48,5")	Gratuit
Bonbonnes de propane	Gratuit

Horaire
Lundi au vendredi inclusivement 7 h à 16 h
Lorsqu'ouvert le samedi 10 h à 16 h

Coordonnées
Complexe environnemental Sud Écocentre Sud - Kazabazua 11, chemin brundtland Kazabazua, Québec, J0X 1X0 Sans frais : 1-877-463-3241 p. 259 Téléphone: 819-463-3241 p. 259 Administration: (819) 463-3241 p. 228 Courriel: balancekaz@mrcvg.qc.ca Site Internet: mrcvg.qc.ca Modes de paiement: Comptant, chèque, Interac, Visa/Mastercard



A retenir
Les opérateurs à l'écocentre vous accueillent, vous informent du fonctionnement du site et vous facturent. Avec votre aide, ce sont eux qui déterminent la nature des matériaux que vous apportez et quel tarif sera appliqué.
Les décisions des opérateurs sont finales.

Le client qui veut bénéficier des taux réduits (métal, bois, etc.) doit effectuer lui-même le tri des matières.

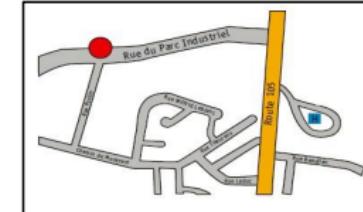
Tarification <u>Minimum 6 \$ par visite</u>	
Béton Béton armé ou non armé	50 \$ / tonne
Bois naturel et branches Exemples: Bois d'œuvre, contreplaqué, panneaux dérivés (MDF, OSB), branches	65 \$ / tonne
Bardeau d'asphalte Bardeau trié sans autres matériaux ni déchets	125 \$ / tonne
Matériaux de construction Exemples: Gypse, vinyle, bois traité, bois peint	190 \$ / tonne
Déchets (DU LUNDI AU JEUDI SEULEMENT) Exemples: Déchets domestiques, gros déchets (meubles), toute autre catégorie de matière mélangée avec des déchets	210 \$ / tonne
Pneus surdimensionnés, pneus brisés et pneus avec jantes Pneus surdimensionnés de diamètre > 123,19 cm (48,5"), pneus coupés ou déchiquetés	0.30 \$ / kg
Pneus surdimensionnés de diamètre > 335 cm (11" ou 132")	0.30 \$ / kg
Très gros déchets Exemples: bateau, roulotte, dalle de béton géante	210 \$ / tonne + 100\$ frais fixe
Pesée publique	20 \$

Matières refusées	
Sols contaminés Déchets générés hors du Québec Cadavres d'animaux Déchets biomédicaux Boues, fumiers et lisiers Déchets radioactifs BPC et cyanures Munitions et feux de Bengale	interdit

Matières acceptées <u>sans frais</u>	
Matières recyclables	Gratuit
Papier, carton, plastique, verre, métal normalement accepté dans la collecte de matières recyclables	Gratuit
Métaux	Gratuit
Exemples: Tous les métaux ferreux et non ferreux, appareils électroménagers.	Gratuit
Résidus domestiques dangereux	Gratuit
Exemples: - Peinture; - Huiles, filtres à huile, contenants d'huile vides; - Lubrifiants; - Piles et accumulateurs usagées; - Produits domestiques dangereux; - Ampoules fluocompactes, tubes fluorescents (néons); - Lampes UV, lampes à haute intensité.	Gratuit
Équipement électronique	Gratuit
Équipement résidentiel tel que: Ordinateur, téléphone cellulaire, télécopieur, imprimante, système de son, coupoles satellite, écran d'ordinateur, téléviseur, etc. comprenant tous les périphériques et le câblage. Exclut les équipements commerciaux posés au sol.	Gratuit
Résidus végétaux	Gratuit
Feuilles et gazon (aucun sac de plastique)	Gratuit
Pneus sans jantes (incluant les pneus brisés) D'auto et de camion < 123,19 cm (48,5")	Gratuit
Bonbonnes de propane	Gratuit

Horaire
Lundi au vendredi inclusivement 7 h à 16 h
Lorsqu'ouvert le samedi 10 h à 16 h

Coordonnées
Complexe environnemental Nord Écocentre Nord - Maniwaki 161, rue du Parc Industriel Maniwaki, Québec, J9E 0A2 Sans frais : 1-877-463-3241 p. 270 Téléphone: 819-463-3241 p. 270 Administration: (819) 463-3241 p. 228 Courriel: centretransfer@mrcvg.qc.ca Site Internet: mrcvg.qc.ca Modes de paiement: Comptant, chèque, Interac, Visa/Mastercard



À retenir
Les opérateurs à l'écocentre vous accueillent, vous informent du fonctionnement du site et vous facturent. Avec votre aide, ce sont eux qui déterminent la nature des matériaux que vous apportez et quel tarif sera appliqué.
Les décisions des opérateurs sont finales.

Le client qui veut bénéficier des taux réduits (métal, bois, etc.) doit effectuer lui-même le tri des matières.

Annexe B

Horaires et calendriers des écocentre

DÉVELOPPEMENT DÉRIVÉ REPRODUCTION



Automne-Hiver-Printemps

* L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi

* L'écocentre est également ouvert le 2^e samedi de chaque mois

Été

* L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi

* L'écocentre est également ouvert chaque samedi (pour 9 semaines)

* Les déchets non triés ne sont pas acceptés le vendredi.



Lundi au vendredi

Samedi (lorsque ouvert)

07 h 00 à 16 h 00

10 h 00 à 16 h 00

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
7	8	9	10	11	12	13
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
14	15	16	17	18	19	20
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
21	22	23	24	25	26	27
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
28	29	30	31			
	Ouvert	Ouvert	Ouvert			

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
7	8	9	10	11	12	13
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
14	15	16	17	18	19	20
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
21	22	23	24	25	26	27
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
28	29	30	31			
	Ouvert	Ouvert	Ouvert			

Février

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
4	5	6	7	8	9	10
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
11	12	13	14	15	16	17
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
18	19	20	21	22	23	24
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
25	26	27	28	29	30	31
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé

Février

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
4	5	6	7	8	9	10
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
11	12	13	14	15	16	17
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
18	19	20	21	22	23	24
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
25	26	27	28	29	30	31
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert

Mars

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
3	4	5	6	7	8	9
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
10	11	12	13	14	15	16
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
17	18	19	20	21	22	23
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
24	25	26	27	28	29	30
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
31						

Mars

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
8	9	10	11	12	13	14
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
15	16	17	18	19	20	21
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
22	23	24	25	26	27	28
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
29	30	31				
	Ouvert	Ouvert	Ouvert			

Avril

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
7	8	9	10	11	12	13
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
14	15	16	17	18	19	20
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
21	22	23	24	25	26	27
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
28	29	30	31			
	Ouvert	Ouvert	Ouvert			

Avril

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
6	7	8	9	10	11	12
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
13	14	15	16	17	18	19
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
20	21	22	23	24	25	26
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
27	28	29	30	31		
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
5	6	7	8	9	10	11
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
12	13	14	15	16	17	18
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
19	20	21	22	23	24	25
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
26	27	28	29	30	31	
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
8	9	10	11	12	13	14
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
15	16	17	18	19	20	21
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
22	23	24	25	26	27	28
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
29	30	31				
	Ouvert	Ouvert	Ouvert			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
2	3	4	5	6	7	8
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
9	10	11	12	13	14	15
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
16	17	18	19	20	21	22
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
23	24	25	26	27	28	29
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
30						

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
8	9	10	11	12	13	14
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
15	16	17	18	19	20	21
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
22	23	24	25	26	27	28
	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
29	30	31				
	Ouvert	Ouvert	Ouvert			

D'autres questions?

Pour connaître les matières acceptées et les tarifs en vigueur, veuillez visiter le site Internet mrcvg.qc.ca/centre_transfert_ecocentre ou téléphonez au (619) 463-3241 poste 270

Horaire de l'écocentre (Kazabazua)- 2024

Mis à jour le 27 novembre 2023



Automne-Hiver-Printemps

- * L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi
- * L'écocentre est également ouvert le 4^e samedi de chaque mois sauf en décembre

Été

- * L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi
- * L'écocentre est également ouvert chaque samedi (pour 9 semaines)



Lundi au vendredi
Samedi (lorsque ouvert)

07 h 00 à 16 h 00

10 h 00 à 16 h 00

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	Fermé	2	Ouvert	3	Ouvert	4
7	Ouvert	8	Ouvert	9	Ouvert	10
14	Ouvert	15	Ouvert	16	Ouvert	17
21	Ouvert	22	Ouvert	23	Ouvert	24
28	Ouvert	29	Ouvert	30	Ouvert	31

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
1	Fermé	2	Ouvert	3	Ouvert	4
7	Ouvert	8	Ouvert	9	Ouvert	10
14	Ouvert	15	Ouvert	16	Ouvert	17
21	Ouvert	22	Ouvert	23	Ouvert	24
28	Ouvert	29	Ouvert	30	Ouvert	31

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	Ouvert	2
4	Ouvert	5	Ouvert	6	Ouvert	7
11	Ouvert	12	Ouvert	13	Ouvert	14
18	Ouvert	19	Ouvert	20	Ouvert	21
25	Ouvert	26	Ouvert	27	Ouvert	28

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	Ouvert	2
4	Fermé	5	Ouvert	6	Ouvert	7
11	Ouvert	12	Ouvert	13	Ouvert	14
18	Ouvert	19	Ouvert	20	Ouvert	21
25	Ouvert	26	Ouvert	27	Ouvert	28

Mars

D	L	M	M	J	V	S
				1	Ouvert	2
3	Ouvert	4	Ouvert	5	Ouvert	6
10	Ouvert	11	Ouvert	12	Ouvert	13
17	Ouvert	18	Ouvert	19	Ouvert	20
24	Ouvert	25	Ouvert	26	Ouvert	27
31	Fermé					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	Fermé	2	Ouvert	3	Ouvert	4
8	Ouvert	9	Ouvert	10	Ouvert	11
15	Ouvert	16	Ouvert	17	Ouvert	18
22	Ouvert	23	Ouvert	24	Ouvert	25
29	Ouvert	30	Ouvert	31	Ouvert	Fermé

Avril

D	L	M	M	J	V	S
1	Fermé	2	Ouvert	3	Ouvert	4
7	Ouvert	8	Ouvert	9	Ouvert	10
14	Ouvert	15	Ouvert	16	Ouvert	17
21	Ouvert	22	Ouvert	23	Ouvert	24
28	Ouvert	29	Ouvert	30	Ouvert	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	Ouvert	2	Ouvert	3	Ouvert	4
6	Ouvert	7	Ouvert	8	Ouvert	9
13	Ouvert	14	Ouvert	15	Ouvert	16
20	Ouvert	21	Ouvert	22	Ouvert	23
27	Ouvert	28	Ouvert	29	Ouvert	30

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	Ouvert	2
5	Ouvert	6	Ouvert	7	Ouvert	8
12	Ouvert	13	Ouvert	14	Ouvert	15
19	Ouvert	20	Ouvert	21	Ouvert	22
26	Ouvert	27	Ouvert	28	Ouvert	29
30	Fermé					

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	Ouvert	2	Ouvert	3	Ouvert	4
3	Fermé	4	Ouvert	5	Ouvert	6
10	Ouvert	11	Ouvert	12	Ouvert	13
17	Ouvert	18	Ouvert	19	Ouvert	20
24	Ouvert	25	Ouvert	26	Ouvert	27

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	Fermé	
2	Ouvert	3	Ouvert	4	Ouvert	5
9	Ouvert	10	Ouvert	11	Ouvert	12
16	Ouvert	17	Ouvert	18	Ouvert	19
23	Ouvert	24	Ouvert	25	Ouvert	26
30	Fermé					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	Fermé	2	Ouvert	3	Ouvert	4
8	Ouvert	9	Ouvert	10	Ouvert	11
15	Ouvert	16	Ouvert	17	Ouvert	18
22	Ouvert	23	Ouvert	24	Ouvert	25
29	Ouvert	30	Ouvert	31	Ouvert	Fermé

D'autres questions?

Pour connaître les matières acceptées et les tarifs en vigueur, veuillez visiter le site internet mrcvg.qc.ca/centre_transfert_ecocentre ou téléphonez au (619) 463-3241 poste 259 ou 271

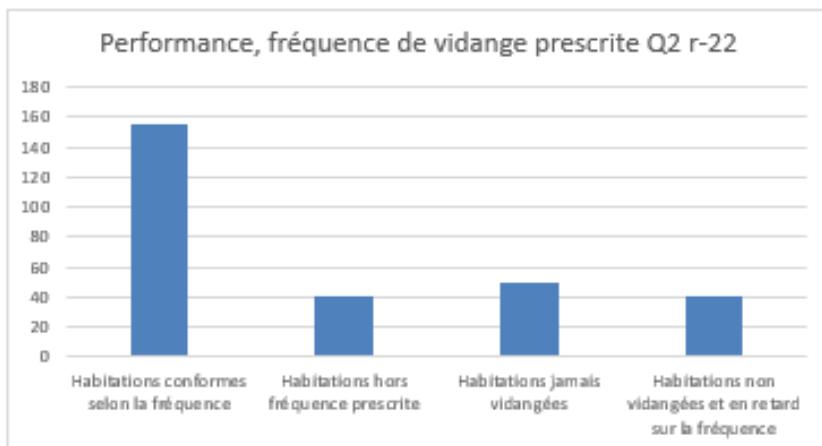
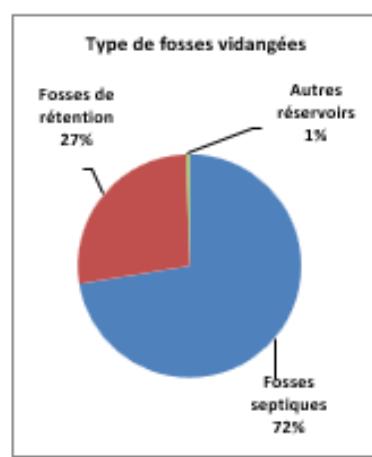
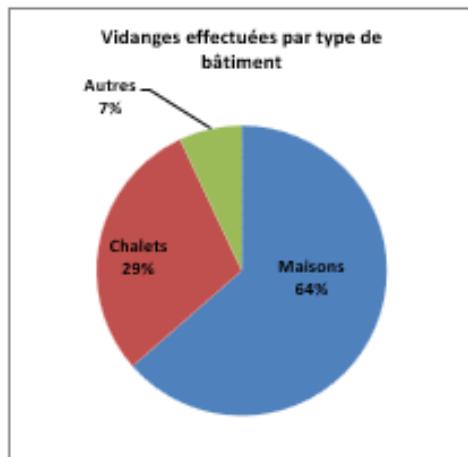
Annexe C

Statistiques municipales relatives au traitement
des boues de fosses septiques

Aumond

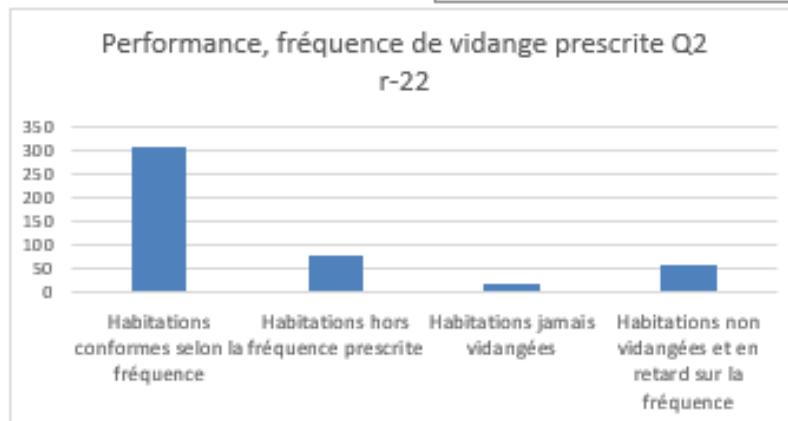
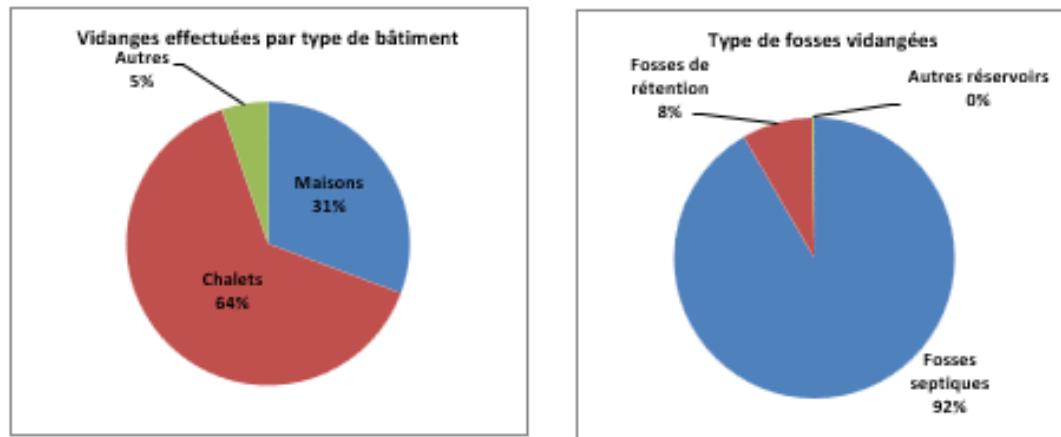
Nombre de vidanges	
Effectuées	214
Prévues	250
Allouées par la MRC	256
Moyenne vidanges / jour	7,1
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	16
Urgences	1
Réceptions totales	31
Moyenne réceptions / jour	1,9
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2,0
Moyen par réception	13,9

Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	136
Chalets	63
Autres	15
Nombre de fosses vidangées par type	
Fosses septiques	155
Fosses de rétention	58
Autres réservoirs	1
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-	
Habitations conformes selon la fréquence	155
Habitations hors fréquence prescrite	41
Habitations jamais vidangées	49
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	41



Blue Sea

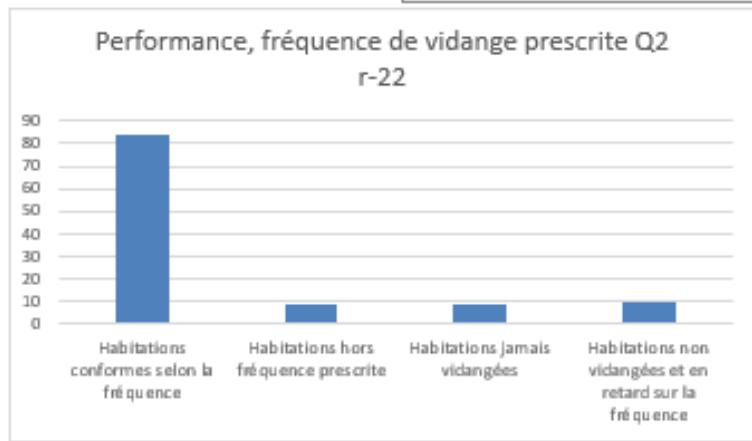
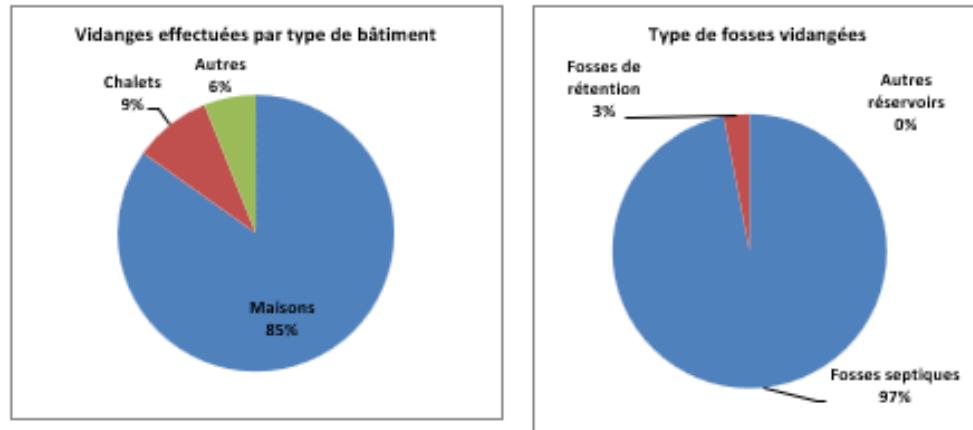
Nombre de vidanges		Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Effectuées	417	Maisons	128
Prévues	387	Chalets	267
Allouées par la MRC	496	Autres	22
Moyenne vidanges / jour		Nombre de fosses vidangés par type	
Moyenne vidanges / jour	17,4	Fosses septiques	382
Nombre de réceptions		Fosses de rétention	34
Jours allouées par la MRC	31	Autres réservoirs	1
Urgences	0	Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Réceptions totales	42	Habitations conformes selon la fréquence	307
Moyenne réceptions / jour	1,4	Habitations hors fréquence	78
Volume traité (m ³)		Habitations jamais vidangées	16
Moyen par vidange	1,7	Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	60
Moyen par réception	16,8		



Bois-Franc

Nombre de vidanges	
Effectuées	99
Prévues	100
Allouées par la MRC	144
Moyenne vidanges / jour	11,0
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	9
Urgences	0
Réceptions totales	13
Moyenne réceptions / jour	1,4
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	1,7
Moyen par réception	13,2

Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	84
Chalets	9
Autres	6
Nombre de fosses vidangés	
Fosses septiques	96
Fosses de rétention	3
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	84
Habitations hors fréquence prescrite	8
Habitations jamais vidangées	8
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	9

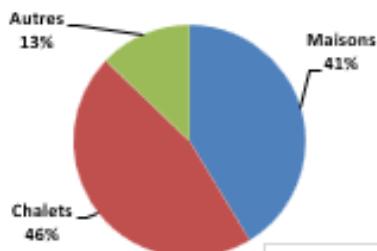


Bouchette

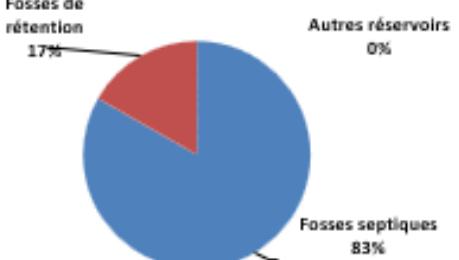
Nombre de vidanges	
Effectuées	179
Reçu au centre	181
traité en lagune	2
Prévues	213
Allouées par la MRC	217
Moyenne vidanges / jour	6,9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	31
Urgences	0
Réceptions totales	48
Moyenne réceptions / jour	1,5
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,4
Moyen par réception	12,6

Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	74
Chalets	82
Autres	23
Nombre de fosses vidangés	
Fosses septiques	149
Fosses de rétention	30
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	127
Habitations hors fréquence prescrite	50
Habitations jamais vidangées	14
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	62

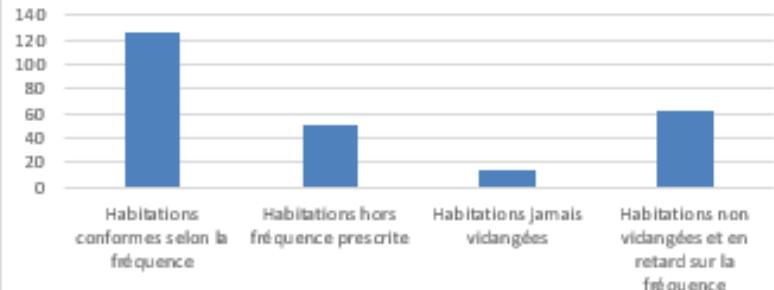
Vidanges effectuées par type de bâtiment



Type de fosses vidangées

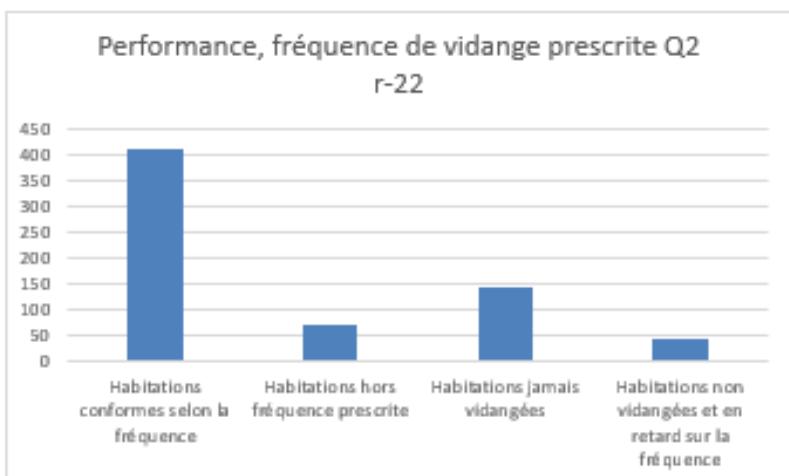
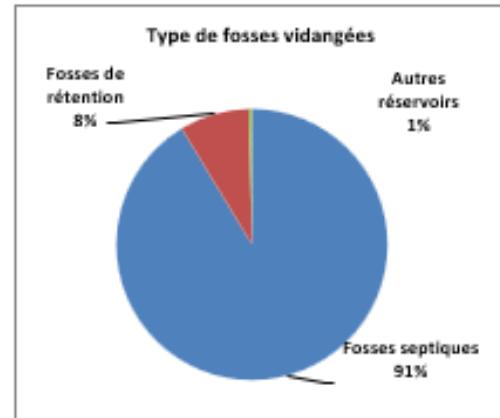
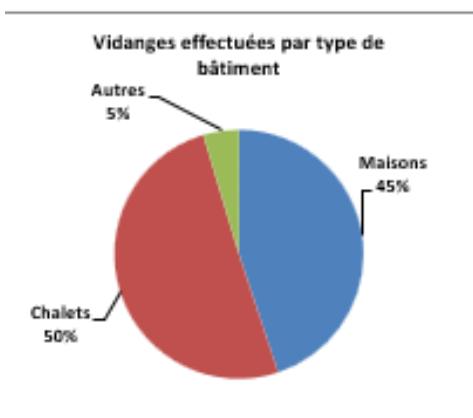


Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22



Cayamant

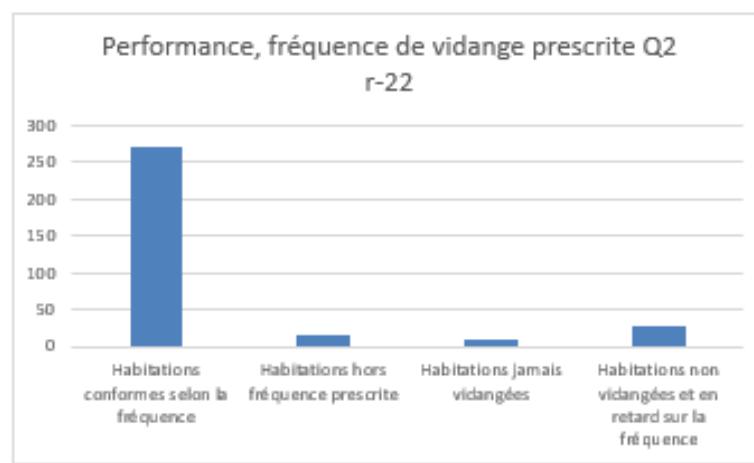
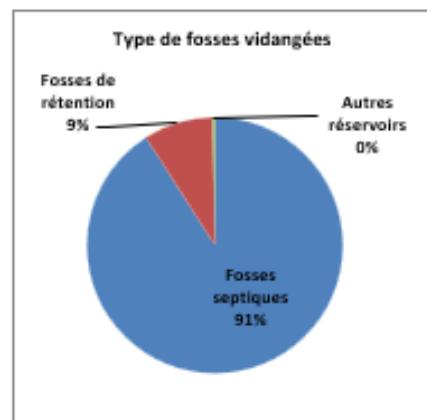
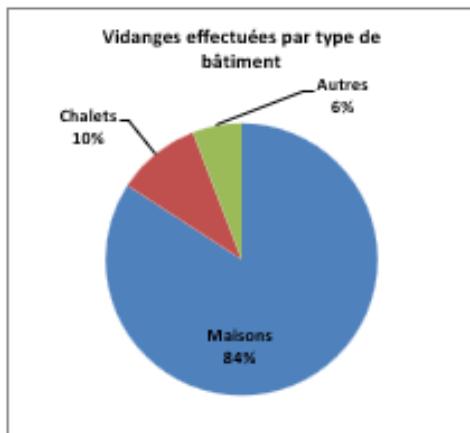
Nombre de vidanges		Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Effectuées	519	Maisons	233
Prévues	500	Chalets	262
Allouées par la MRC	553	Autres	24
Moyenne vidanges / jour	5,8	Nombre de fosses vidangés	
Nombre de réceptions		Fosses septiques	474
Jours allouées par la MRC	79	Fosses de rétention	43
Urgences	2	Autres réservoirs	2
Réceptions totales	171	Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Moyenne réceptions / jour	2,2	Habitations conformes selon la fréquence	414
Volume traité (m ³)		Habitations hors fréquence prescrite	71
Moyen par vidange	3,2	Habitations jamais vidangées	143
Moyen par réception	9,8	Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	44



Déléage

Nombre de vidanges	
Effectuées	309
Prévues	319
Allouées par la MRC	416
Moyenne vidanges / jour	11,4
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	26
Urgences	1
Réceptions totales	35
Moyenne réceptions / jour	1,3
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	1,8
Moyen par réception	15,8

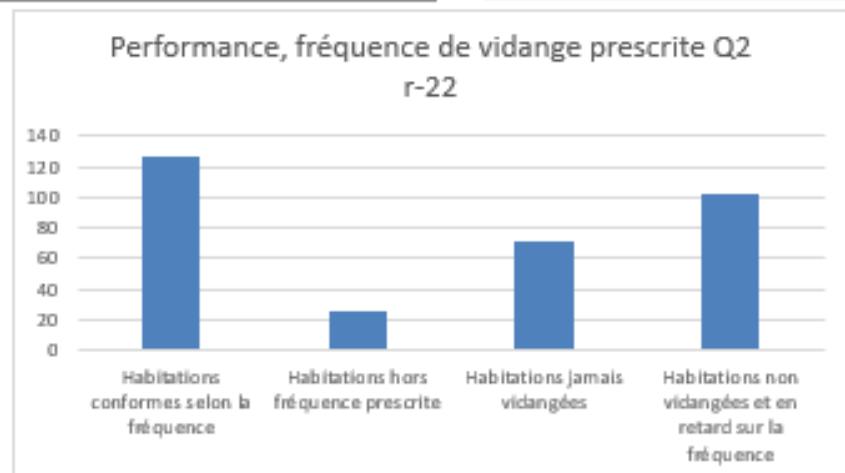
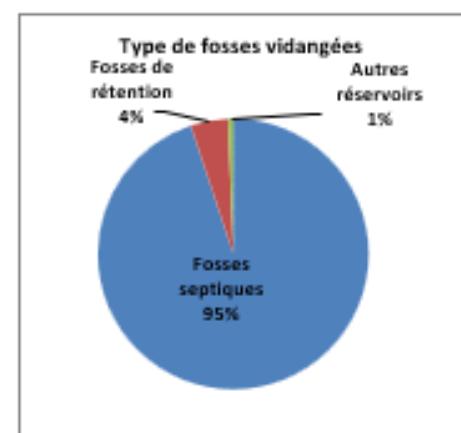
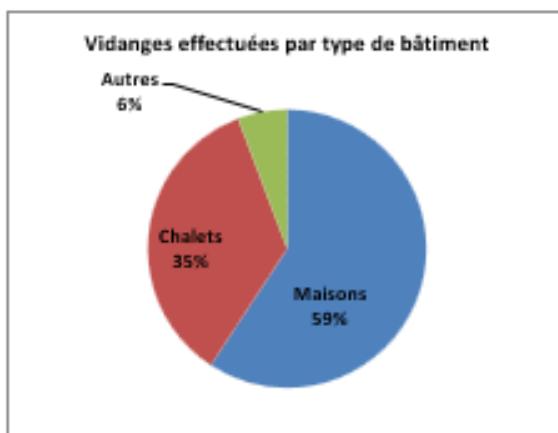
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	260
Chalets	31
Autres	18
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	281
Fosses de rétention	27
Autres réservoirs	1
Performance, fréquence de vidange	
Habitations conformes selon la fréquence	271
Habitations hors fréquence prescrite	16
Habitations jamais vidangées	10
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	28



Denholm

Nombre de vidanges	
Effectuées	157
Prévues	250
Allouées par la MRC	252
Moyenne vidanges / jour	5,4
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	36
Urgences	0
Réceptions totales	43
Moyenne réceptions / jour	1,2
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,3
Moyen par réception	12,0

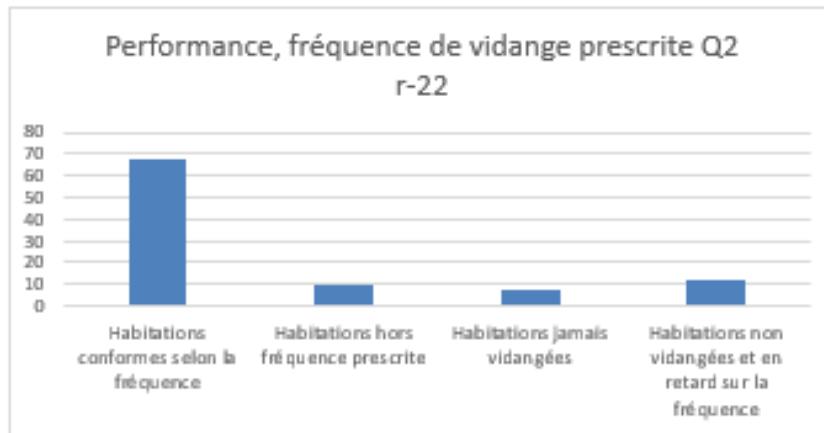
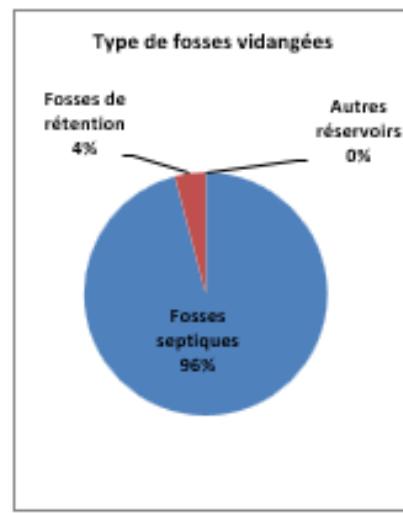
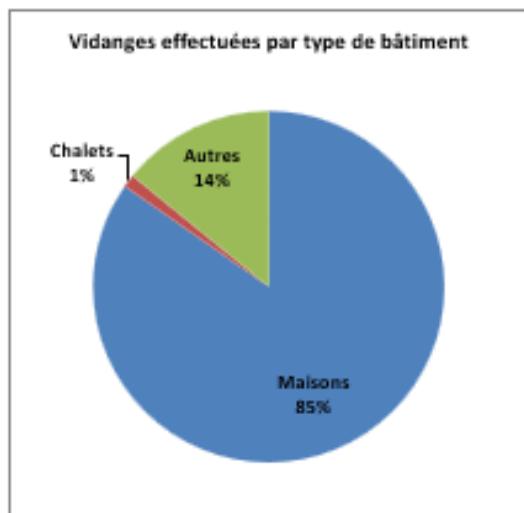
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	93
Chalets	55
Autres	9
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	149
Fosses de rétention	7
Autres réservoirs	1
de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	127
Habitations hors fréquence prescrite	26
Habitations jamais vidangées	72
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	102



Egan-Sud

Nombre de vidanges	
Effectuées	85
Prévues	101
Allouées par la MRC	112
Moyenne vidanges / jour	7,7
Nombre de réceptions	
Jours alloués par la MRC	7
Urgences	0
Réceptions totales	11
Moyenne réceptions / jour	1,6
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2,0
Moyen par réception	15,4

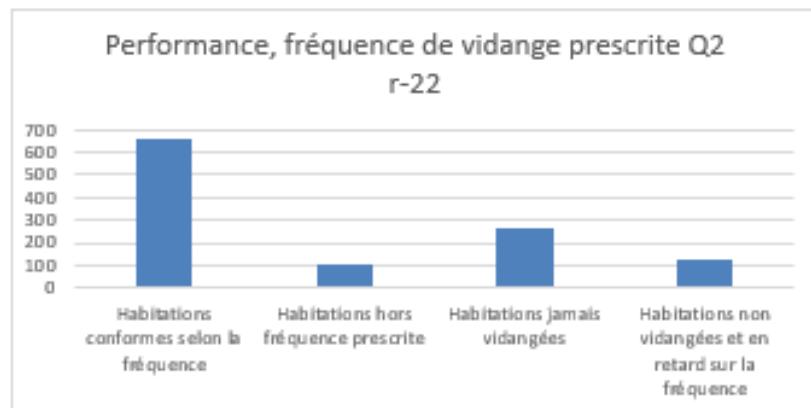
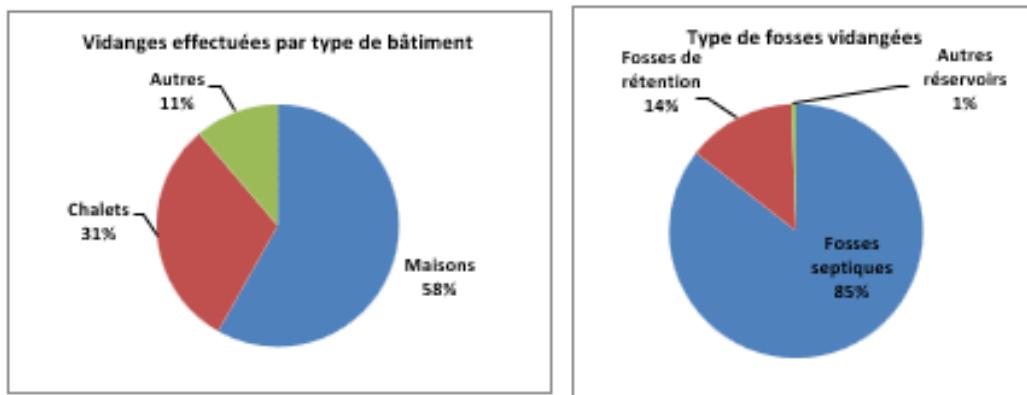
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	72
Chalets	1
Autres	12
Nombre de fosses	
Fosses septiques	77
Fosses de rétention	8
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2	
Habitations conformes selon la fréquence	68
Habitations hors fréquence prescrite	10
Habitations jamais vidangées	8
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	12



Gracefield

Nombre de vidanges	
Effectuées	837
Prévues	807
Allouées par la MRC	1200
Moyenne vidanges / jour	7,9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	120
Urgences	0
Réceptions totales	215
Moyenne réceptions / jour	1,8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,4
Moyen par réception	13,4

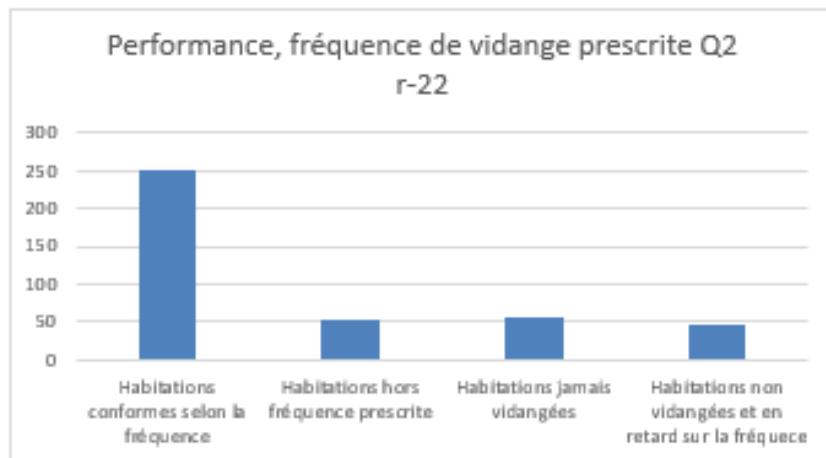
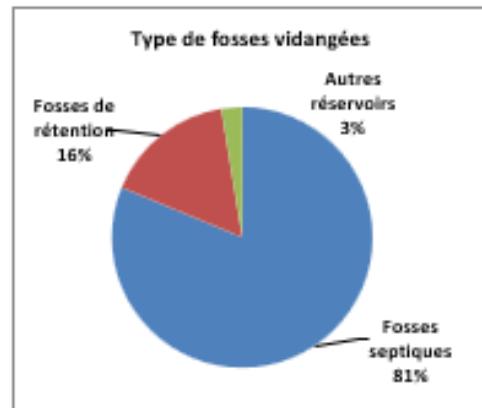
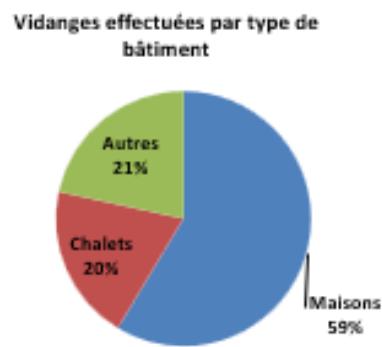
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	487
Chalets	256
Autres	94
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	716
Fosses de rétention	116
Autres réservoirs	5
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2	
Habitations conformes selon la fréquence	657
Habitations hors fréquence prescrite	105
Habitations jamais vidangées	262
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	127



Grand-Remous

Nombre de vidanges	
Effectuées	389
Prévues	369
Allouées par la MRC	544
Moyenne vidanges / jour	13,0
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	34
Urgences	0
Réceptions totales	41
Moyenne réceptions / jour	1,2
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2,4
Moyen par réception	22,5

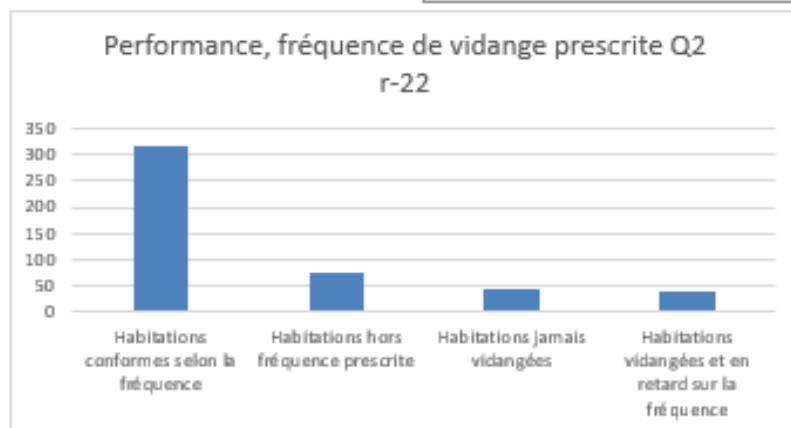
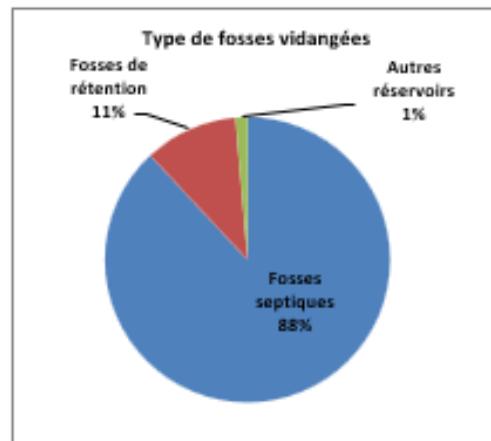
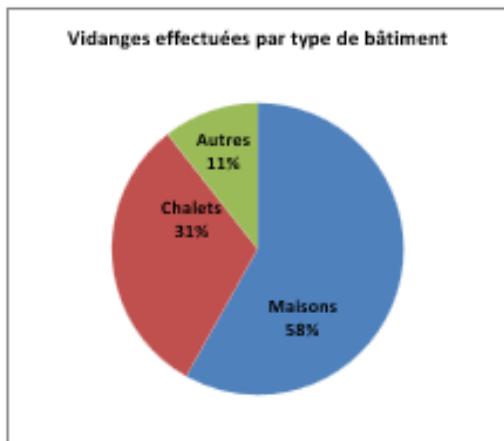
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	228
Chalets	77
Autres	84
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	316
Fosses de rétention	63
Autres réservoirs	10
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2	
Habitations conformes selon la fréquence	249
Habitations hors fréquence prescrite	53
Habitations jamais vidangées	56
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	45



Kazabazua

Nombre de vidanges	
Effectuées	420
Prévues	426
Allouées par la MRC	450
Moyenne vidanges / jour	8,6
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	45
Urgences	0
Réceptions totales	125
Moyenne réceptions / jour	2,8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,4
Moyen par réception	11,4

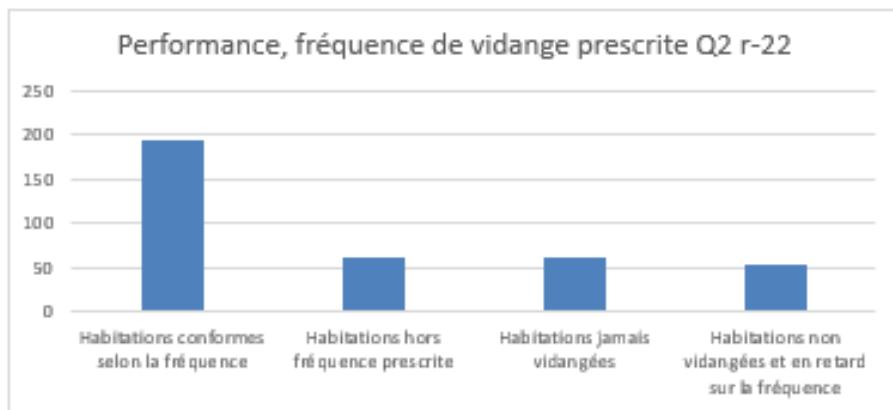
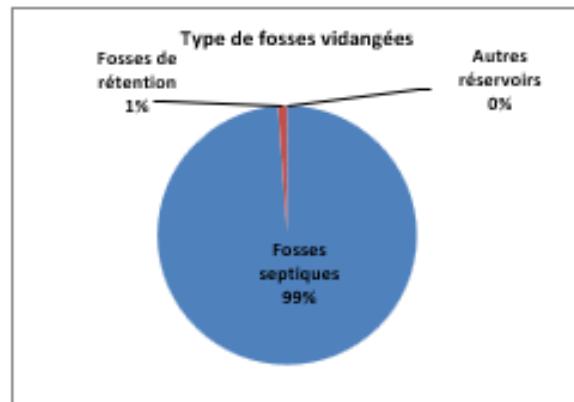
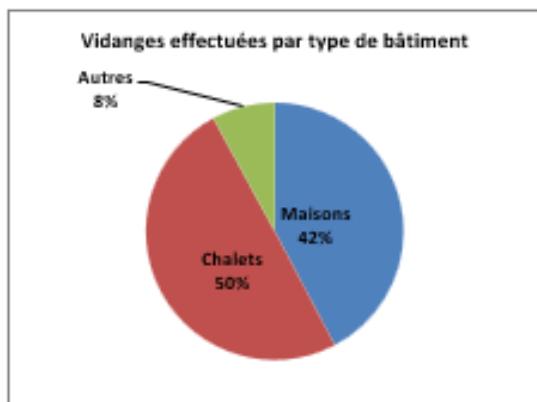
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	223
Chalets	146
Autres	51
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	373
Fosses de rétention	47
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	317
Habitations hors fréquence prescrite	74
Habitations jamais vidangées	43
Habitations vidangées et en retard sur la fréquence	39



Lac-Sainte-Marie

Nombre de vidanges	
Effectuées	265
Prévues	291
Allouées par la MRC	301
Moyenne vidanges / jour	4,8
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	43
Urgences	0
Réceptions totales	73
Moyenne réceptions / jour	1,7
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,3
Moyen par réception	11,8

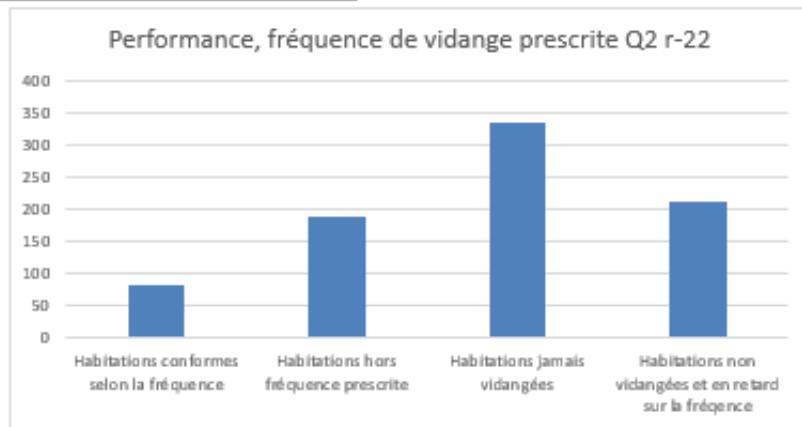
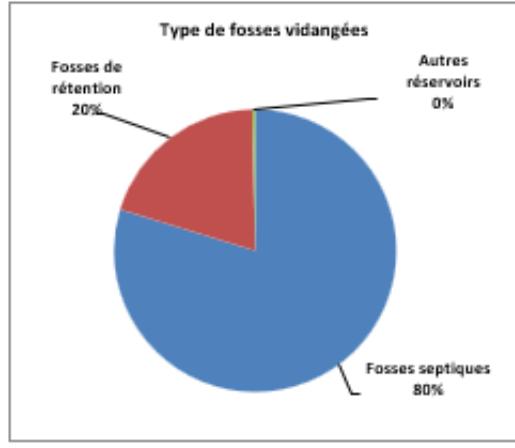
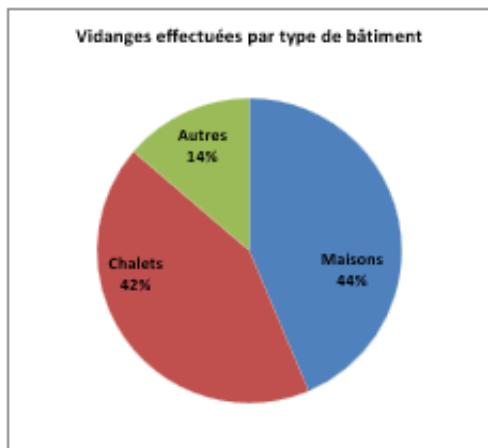
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	112
Chalets	132
Autres	21
Nombre de fosses vidangés par	
Fosses septiques	262
Fosses de rétention	3
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	194
Habitations hors fréquence prescrite	63
Habitations jamais vidangées	61
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	54



Low

Nombre de vidanges	
Effectuées	291
Prévues	575
Allouées par la MRC	588
Moyenne vidanges / jour	6,8
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	84
Urgences	0
Réceptions totales	82
Moyenne réceptions / jour	1,0
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,2
Moyen par réception	11,2

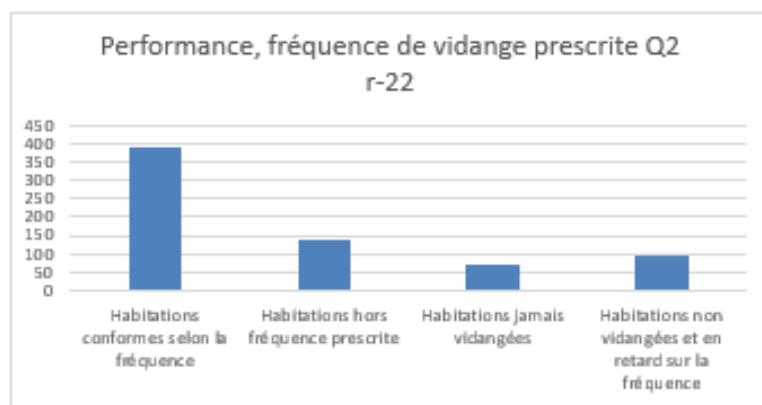
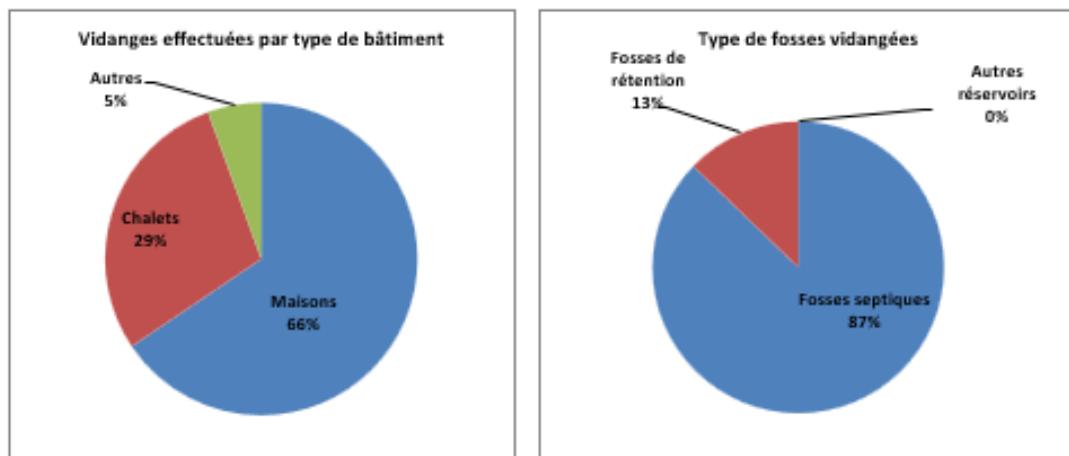
Nombre de vidanges par type de	
Maisons	127
Chalets	124
Autres	40
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	232
Fosses de rétention	58
Autres réservoirs	1
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-	
Habitations conformes selon la fréquence	83
Habitations hors fréquence prescrite	191
Habitations jamais vidangées	337
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	213



Messines

Nombre de vidanges	
Effectuées	578
Prévues	600
Allouées par la MRC	602
Moyenne vidanges / jour	6,9
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	86
Urgences	0
Réceptions totales	164
Moyenne réceptions / jour	1,9
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,4
Moyen par réception	12,1

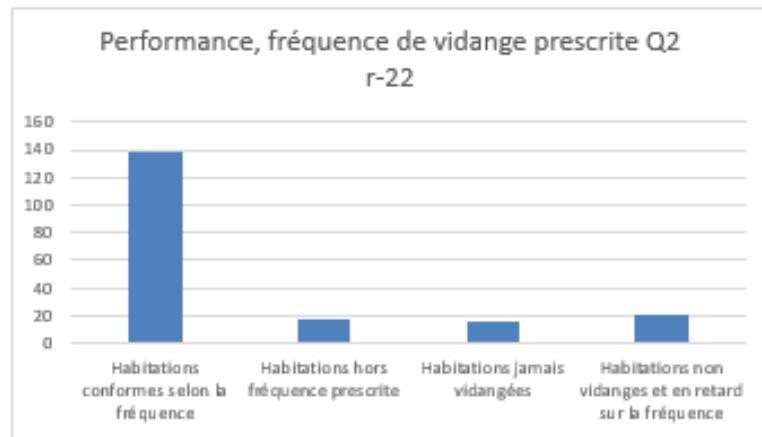
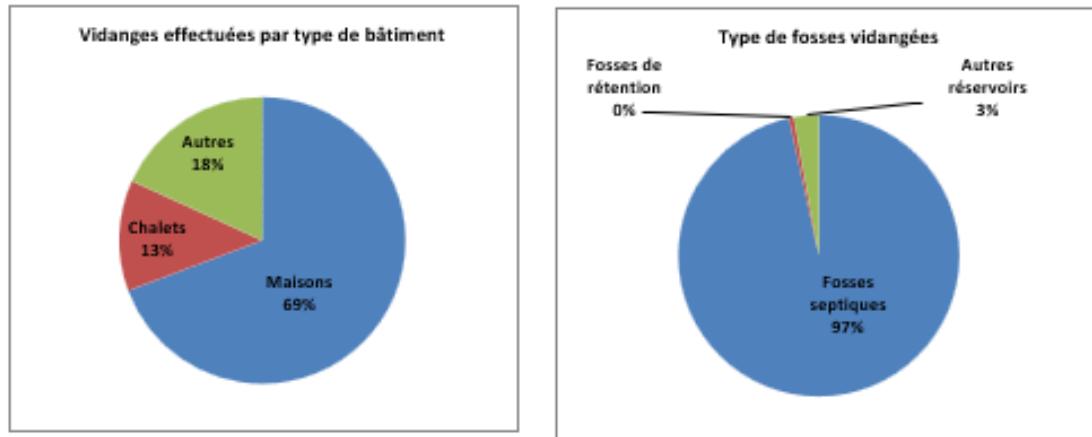
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	379
Chalets	167
Autres	32
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	504
Fosses de rétention	74
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	394
Habitations hors fréquence prescrite	141
Habitations jamais vidangées	72
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	97



Montcerf-Lyton

Nombre de vidanges	
Effectuées	176
Prévues	210
Allouées par la MRC	288
Moyenne vidanges / jour	10,4
Nombre de réceptions	
Jours alloués par la MRC	18
Urgences	0
Réceptions totales	18
Moyenne réceptions / jour	1,0
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	1,9
Moyen par réception	19,0

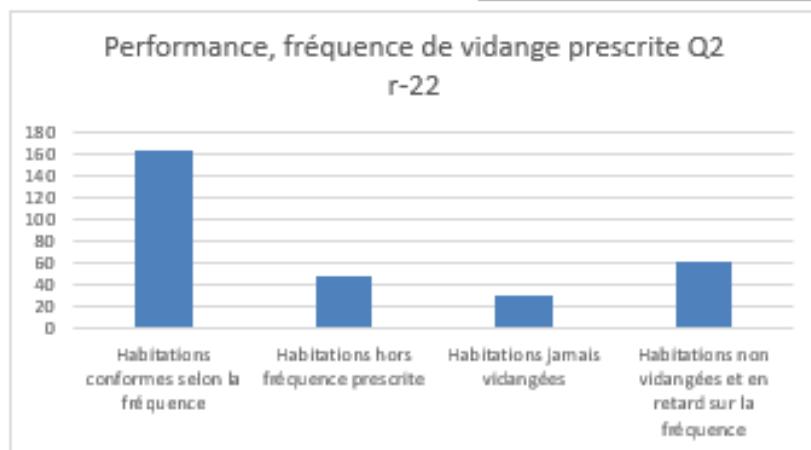
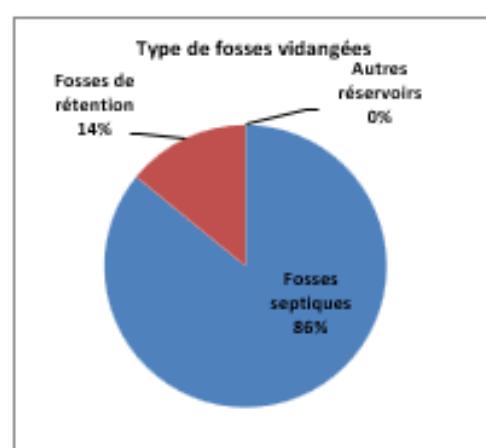
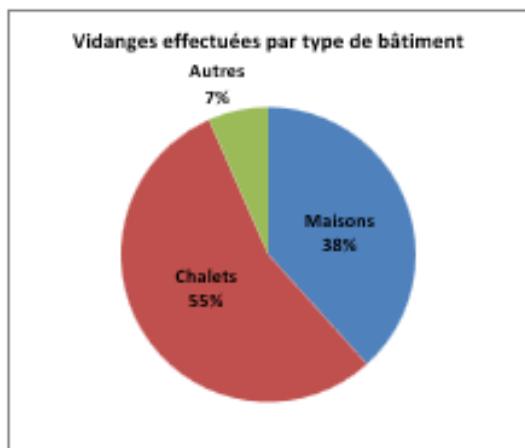
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	122
Chalets	22
Autres	32
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	170
Fosses de rétention	1
Autres réservoirs	5
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	139
Habitations hors fréquence prescrite	17
Habitations jamais vidangées	16
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	21



Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Nombre de vidanges	
Effectuées	227
Prévues	266
Allouées par la MRC	273
Moyenne vidanges / jour	
	5,2
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	39
Urgences	2
Réceptions totales	
	70
Moyenne réceptions / jour	
	1,8
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	3,5
Moyen par réception	11,5

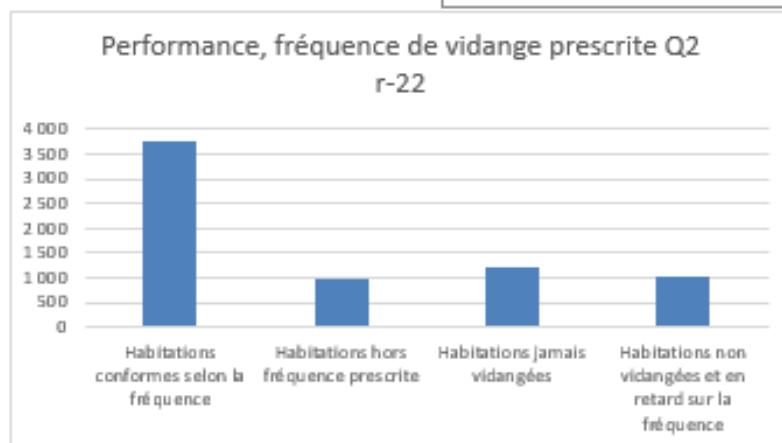
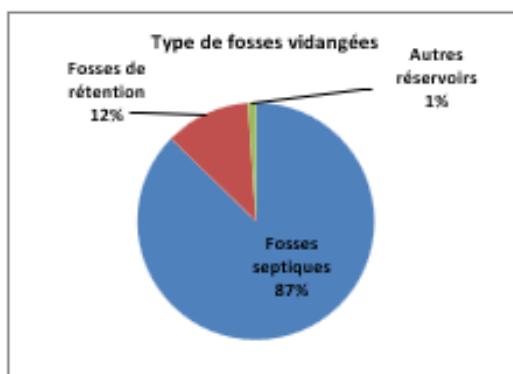
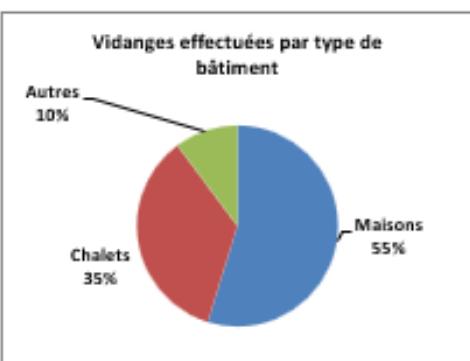
Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	87
Chalets	125
Autres	15
Nombre de fosses vidangés par type	
Fosses septiques	195
Fosses de rétention	32
Autres réservoirs	0
Performance, fréquence de vidange prescrite	
Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	165
Habitations hors fréquence prescrite	48
Habitations jamais vidangées	30
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	61



SOMMAIRE toutes les municipalités

Nombre de vidanges	
Effectuées	5193
Prévues	5664
Allouées par la MRC	6692
Moyenne vidanges / jour	40,04
Nombre de réceptions	
Jours allouées par la MRC	120
Urgences	6
Réceptions totales	1149
Moyenne réceptions / jour	9,6
Volume traité (m ³)	
Moyen par vidange	2,9
Moyen par réception	13,0

Nombre de vidanges par type de bâtiment	
Maisons	2845
Chalets	1819
Autres	529
Nombre de fosses vidangés	
Fosses septiques	4533
Fosses de rétention	604
Autres réservoirs	56
Performance, fréquence de vidange prescrite Q2 r-22	
Habitations conformes selon la fréquence	3 751
Habitations hors fréquence prescrite	992
Habitations jamais vidangées	1197
Habitations non vidangées et en retard sur la fréquence	1018



Résidences permanentes

Municipalité	Nombre de fosses				Pourcentage	Indice de performance
	Vidangées aux 2 ans	Vidangées - plus de 2 ans	Pas vidangées cette année et en retard sur la fréquence	Jamais vidangées		
Aumond	274	20	26	20	6%	81%
Blue Sea	280	33	46	7	2%	77%
Bois-Franc	172	5	8	6	3%	90%
Bouchette	181	16	27	9	4%	78%
Cayamant	360	29	38	55	11%	75%
Déléage	692	13	27	10	1%	93%
Denholm	193	13	39	23	9%	72%
Egan-Sud	195	10	12	8	4%	87%
Gracefield	909	54	91	105	9%	78%
Grand-Remous	438	30	40	38	7%	80%
Kazabazua	403	31	26	9	2%	86%
Lac Ste-Marie	192	34	43	43	14%	62%
Low	95	135	148	168	31%	17%
Messines	658	39	43	27	4%	86%
Montcerf-Lytton	284	10	18	9	3%	88%
Ste-Thérèse	164	15	37	26	11%	68%
Total	5 490	487	669	563	8%	76%

Résidences saisonnières

Municipalité	Nombre de fosses				Pourcentage	Indice de performance
	Vidangées aux 4 ans	Vidangées - plus de 4 ans	Pas vidangées cette année et en retard sur la fréquence	Jamais vidangées		
Aumond	145	21	15	15	8%	74%
Blue Sea	510	45	14	9	2%	88%
Bois-Franc	8	3	1	2	14%	57%
Bouchette	264	34	35	5	1%	78%
Cayamant	513	42	6	88	14%	79%
Déléage	93	3	1	0	0%	96%
Denholm	213	13	63	49	14%	63%
Egan-Sud	2	0	0	0	0%	100%
Gracefield	797	51	36	157	15%	77%
Grand-Remous	118	23	5	18	11%	72%
Kazabazua	331	43	13	19	5%	82%
Lac Ste-Marie	441	29	14	18	4%	88%
Low	188	56	65	169	35%	39%
Messines	240	102	54	45	10%	54%
Montcerf-Lytton	70	7	3	7	8%	80%
Ste-Thérèse	283	33	24	4	1%	82%
Total	4 216	505	349	605	11%	74%

Annexe D

**Statistiques municipales mensuelles relatives aux
déchets, aux matières recyclables et aux matières
organiques**

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Aumond	194090	32670	0	0	0	5860	0	0	232620	73740	0	90	73830	38640	0	38640
janv	17690					150			17840	5060			5060	1460		1460
févr	11760					2290			14050	4630		20	4650	2780		2780
mars	13310					480			13790	4910			4910	2320		2320
avr	14070								14070	7470			7470	2930		2930
mai	15490	19910							35400	7900		50	7950	4130		4130
juin	15020					620			15640	6130			6130	3470		3470
juil	25930					430			26360	6730			6730	3880		3880
août	17180					130			17310	6890			6890	5010		5010
sept	16870					1080			17950	6270			6270	4230		4230
oct	16040	12760							28800	8440			8440	3110		3110
nov	14620					680			15300	5280		20	5300	2450		2450
déc	16110								16110	4030			4030	2870		2870
Blue Sea	201460	64900	0	270	0	9240	4130	0	280000	116030	0	340	116370	74107	0	74107
janv	18630					1250			19880	7270			7270	3360		3360
févr	11120								11120	5700			5700	4880		4880
mars	12140					780			12920	6630			6630	2760		2760
avr	14900					700	450		16050	7100		120	7220	4760		4760
mai	11080	27670				120	810		39680	13610			13610	7200		7200
juin	18000					30	40		18070	10860		70	10930	7710		7710
juil	36070					490	1730		38290	12300			12300	10190		10190
août	24820					710	130		25660	13690			13690	8830		8830
sept	19260			270		280			19810	10400		100	10500	8230		8230
oct	9450	37230				230	540		47450	13480			13480	5400		5400
nov	14590					1280	430		16300	7330		50	7380	5220		5220
déc	11400					3370			14770	7660			7660	5567		5567

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Bois-Franc	94670	8780	0	0	0	124680	0	0	228130	40600	1020	170	41790	23270	0	23270
janv	12760					6380			19140	3470		40	3510	1700		1700
févr	7070					6990			14060	2650			2650	1630		1630
mars	6930					6740			13670	3120		20	3140	1650		1650
avr	6850					40340			47190	2890	1020		3910	1720		1720
mai	6640					11300			17940	3680		50	3730	2130		2130
juin	6950					10320			17270	2690			2690	1990		1990
juil	9940					6360			16300	2930		60	2990	3470		3470
août	6790					6130			12920	3490			3490	2160		2160
sept	7210					7510			14720	3610			3610	2000		2000
oct	7300	8780				10060			26140	5250			5250	2130		2130
nov	7120					6230			13350	3700			3700	2000		2000
déc	9110					6320			15430	3120			3120	690		690
Bouchette	212720	55580	6410	0	0	7380	240	0	282330	94630	120	0	94750	50790	0	50790
janv	18630					190			18820	8430			8430	2720		2720
févr	7230					480			7710	4450			4450	4030		4030
mars	9940								9940	5230			5230	2190		2190
avr	10540	19260				850			30650	6330	40		6370	3090		3090
mai	18640					1790			20430	7810			7810	7830		7830
juin	8530	24110	1490			510			34640	7760			7760	2770		2770
juil	34000		920			650			35570	15660			15660	4720		4720
août	37800	3410	2440			870			44520	10440			10440	6170		6170
sept	19940		1560			1010			22510	8450	40		8490	5200		5200
oct	17790	8800				320			26910	7620	30		7650	3620		3620
nov	20540					200			20740	6350	10		6360	3580		3580
déc	9140					510	240		9890	6100			6100	4870		4870

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Cayamant	344680	0	0	0	0	2430	3460	0	350570	116350	0	0	116350	42760	0	42760
janv	21210								21210	10850			10850	2330		2330
févr	26230								26230	6160			6160	1580		1580
mars	21300								21300	6430			6430	2630		2630
avr	31920					300			32220	8090			8090	4890		4890
mai	34280						20		34300	9320			9320	4010		4010
juin	28900								28900	9610			9610	3890		3890
juil	32150						1920		34070	17760			17760	5840		5840
août	39050								39050	13840			13840	5030		5030
sept	30880								30880	10280			10280	4950		4950
oct	38280						270		38550	9310			9310	4040		4040
nov	25820					2130	1250		29200	8140			8140	2240		2240
déc	14660								14660	6560			6560	1330		1330
Déléage	422390	41670	14750	0	0	25320	0	0	504130	153920	0	1540	155460	70520	0	70520
janv	31030					530			31560	9750		50	9800	3310		3310
févr	27950					1650			29600	9720		30	9750	6330		6330
mars	30040					1570			31610	11560			11560	5420		5420
avr	33500					5320			38820	11880		160	12040	4720		4720
mai	52340	41670	350			790			95150	18220		90	18310	11380		11380
juin	35550					2720			38270	14330		210	14540	5390		5390
juil	33940					3790			37730	12060		260	12320	4780		4780
août	31470		5680			2270			39420	13700		260	13960	7510		7510
sept	35920		2700			2900			41520	13040		250	13290	6720		6720
oct	51680		2330			2120			56130	11680		190	11870	6530		6530
nov	32810		1970			1200			35980	17670		20	17690	4350		4350
déc	26160		1720			460			28340	10310		20	10330	4080		4080

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Denholm	0	0	0	0	0	0	0	146080	146080	58420	0	0	58420	31890	0	31890
janv								9280	9280	5570			5570	1890		1890
févr								7530	7530	3320			3320	1780		1780
mars								8430	8430	3180			3180	1710		1710
avr								10590	10590	5680			5680	2470		2470
mai								17740	17740	9010			9010	3720		3720
juin								10720	10720	4510			4510	2800		2800
juil								22620	22620	5230			5230	3000		3000
août								11100	11100	4850			4850	3870		3870
sept								12590	12590	4510			4510	2780		2780
oct								14500	14500	5190			5190	4420		4420
nov								11070	11070	3850			3850	1810		1810
déc								9910	9910	3520			3520	1640		1640
Egan-Sud	104610	12330	63780	0	0	30160	0	0	210880	49020	19140	310	68470	12190	0	12190
janv	7730		4360			160			12250	5980	2230		8210	310		310
févr	7800		3960			1680			13440	3260	1720	120	5100	1090		1090
mars	8970		4980			310			14260	3690	2470	20	6180	1230		1230
avr	14210		3420			7920			25550	3850	990	120	4960	450		450
mai	8610		4220			10			12840	3970	1590	40	5600	650		650
juin	4780	12330	4310			11850			33270	3320	1340		4660	1070		1070
juil	6970		6030			1250			14250	4680	960	10	5650	900		900
août	9890		5910			960			16760	3620	1460		5080	1690		1690
sept	12280		7720			60			20060	3810	1320		5130	1150		1150
oct	7770		6170			340			14280	3530	1360		4890	1270		1270
nov	8420		6650			5090			20160	3620	1530		5150	610		610
déc	7180		6050			530			13760	5690	2170		7860	1770		1770

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Gracefield	607730	164930	382280	0	0	19200	41220	0	1215360	231300	135770	70	367140	108940	0	108940
janv	41990		30590			910	40		73530	25680	7610		33290	5980		5980
févr	42590		21100			30	3680		67400	12460	8260		20720	6780		6780
mars	36540		29390			970	910		67810	13220	6700		19920	5800		5800
avr	70900		22070			3380	7080		103430	13740	9440		23180	7340		7340
mai	39040	89260	22100			150	2790		153340	16160	11240		27400	14170		14170
juin	54980		34690			2740	3210		95620	16920	14970	20	31910	10100		10100
juil	55810		48460			2810	6530		113610	40420	13030	50	53500	11000		11000
août	61640		49970			1530	5760		118900	22130	17120		39250	13960		13960
sept	44800	75670	47350			2020	2900		172740	19300	13080		32380	12270		12270
oct	70000		29180			130	3880		103190	15800	12330		28130	10730		10730
nov	51070		23910			1180	4160		80320	15470	9180		24650	6590		6590
déc	38370		23470			3350	280		65470	20000	12810		32810	4220		4220
Grand- Remous	349850	44340	4710	0	0	138400	0	0	537300	117070	0	28240	145310	42140	0	42140
janv	23940					270			24210	8780		200	8980	2230		2230
févr	22280					4680			26960	9960		340	10300	3620		3620
mars	26650					440			27090	7650			7650	2190		2190
avr	38890					400			39290	8160		590	8750	3960		3960
mai	26530	22280				9880			58690	8800		4750	13550	6180		6180
juin	25270					19210			44480	11550		2030	13580	4580		4580
juil	30890					20340			51230	10990		7270	18260	3560		3560
août	35050					43920			78970	15730		5400	21130	5810		5810
sept	42700					15980			58680	10380		4890	15270	3750		3750
oct	36300	22060	4710			2010			65080	9830		2540	12370	2320		2320
nov	24030					20840			44870	7680		230	7910	3460		3460
déc	17320					430			17750	7560			7560	480		480

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg	
Kazabazua	0	0	0	120	45420	96910	62210	330210	534870	109050	0	0	109050	41970	180	42150	
janv						1000	2300	36620	39920	6890			6890	2960	180	3140	
févr							3160	19690	22850	11800			11800	2200		2200	
mars				120		40	4720	22110	26990	6420			6420	2310		2310	
avr							4490	23600	28090	10320			10320	3580		3580	
mai							10780	26250	37030	9030			9030	5220		5220	
juin					45420		8090	24220	77730	9270			9270	3550		3550	
juil						29440	4830	43400	77670	9830			9830	4240		4240	
août						22840	5200	32250	60290	11630			11630	5390		5390	
sept						26040	8260	28110	62410	9910			9910	3840		3840	
oct						17550	4480	28000	50030	13100			13100	5030		5030	
nov							3680	24170	27850	7790			7790	2640		2640	
déc							2220	21790	24010	3060			3060	1010		1010	
Lac Sainte- Marie	0	0	0	57420	0	1220	67770	313850	440260	107020	3550	0	110570	50390	0	50390	
janv							110	31110	31220	7910			7910	3200		3200	
févr							320	20490	20810	10660			10660	2410		2410	
mars							920	490	22300	23710	7820	960		8780	3590		3590
avr				910			910	22360	24180	5810	1250		7060	4980		4980	
mai				53100		270	53100	33730	140200	9890	1040		10930	4340		4340	
juin				3410			5190	24290	32890	8860			8860	4170		4170	
juil							760	39440	40200	9490			9490	5500		5500	
août							900	29900	30800	12310			12310	5390		5390	
sept							1570	27080	28650	8600			8600	5220		5220	
oct							2920	24450	27370	11410	300		11710	4880		4880	
nov							1410	20170	21580	7250			7250	4430		4430	
déc							30	90	18530	18650	7010			7010	2280		2280

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Low	1510	0	0	0	0	0	16840	388730	407080	103510	0	0	103510	21350	0	21350
janv							100	26040	26140	7040			7040	1130		1130
févr								23730	23730	6440			6440	810		810
mars							1230	25170	26400	6250			6250	740		740
avr							1320	49530	50850	8500			8500	1020		1020
mai	1510						3250	28700	33460	9070			9070	2460		2460
juin							1850	29140	30990	10640			10640	2320		2320
juil							920	36100	37020	10310			10310	2290		2290
août							2540	55470	58010	11590			11590	2920		2920
sept							1850	28610	30460	9570			9570	3140		3140
oct							1920	29540	31460	9090			9090	2290		2290
nov							1670	32200	33870	11740			11740	1370		1370
déc							190	24500	24690	3270			3270	860		860
Maniwaki	721710	64510	1254310	0	17680	225640	0	0	2283850	310720	328200	19490	658410	193250	0	193250
janv	57570		99520			5910			163000	27140	24100	620	51860	10680		10680
févr	45990		105230			11490			162710	26410	27920	1880	56210	8600		8600
mars	53320		92430			15240			160990	20210	28210	1600	50020	12250		12250
avr	64430		125780		9530	18380			218120	24010	25380	1350	50740	11990		11990
mai	71650	64510	90970			12840			239970	28780	30060	1820	60660	25920		25920
juin	52680		114370			6060			173110	22140	26080	1540	49760	18350		18350
juil	62290		115040			62590			239920	25640	25190	1580	52410	14840		14840
août	55770		104990		8150	9710			178620	38430	21700	1730	61860	20590		20590
sept	62470		118030			44540			225040	24270	35660	1520	61450	17790		17790
oct	73310		84980			19450			177740	30000	29440	2880	62320	22990		22990
nov	50250		108380			8890			167520	18560	31170	1710	51440	15600		15600
déc	71980		94590			10540			177110	25130	23290	1260	49680	13650		13650

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Messines	449120	0	0	0	0	34400	300	0	483820	182570	4320	0	186890	96740	0	96740
janv	32660					70			32730	16130	30		16160	7290		7290
févr	24680					800			25480	8590	2350		10940	3510		3510
mars	27220					1840	300		29360	11390	100		11490	5120		5120
avr	36410					1790			38200	12290	160		12450	5880		5880
mai	39850					8020			47870	19610	40		19650	7760		7760
juin	37820					680			38500	15640	10		15650	9260		9260
juil	51040					5700			56740	21670	120		21790	10680		10680
août	47530					2420			49950	19520	60		19580	11280		11280
sept	41890					1790			43680	13770	120		13890	11620		11620
oct	46380					2250			48630	18710	20		18730	9790		9790
nov	26670					8520			35190	13170	1280		14450	5560		5560
déc	36970					520			37490	12080	30		12110	8990		8990
Montcerf- Lytton	261360	0	15800	0	0	28850	0	0	306010	80640	0	4330	84970	27160	0	27160
janv	14930					3640			18570	5910			990	6900	1650	1650
févr	9500					2070			11570	3390			130	3520	1770	1770
mars	10170					370			10540	3920			180	4100	1820	1820
avr	19280					2420			21700	3720			3720	4180		4180
mai	38890					12390			51280	7360			7360	2190		2190
juin	30250					4480			34730	10190			10190	1820		1820
juil	35900					1850			37750	14800			1170	15970	2320	2320
août	25480		10430			220			36130	9200			9200	3180		3180
sept	25290		5370			390			31050	6720			1700	8420	1790	1790
oct	17550					460			18010	4120			4120	2000		2000
nov	22380					540			22920	5350			160	5510	3310	3310
déc	11740					20			11760	5960			5960	1130		1130

Municipalité total 2024 et ventilation mensuelle	Déchet Mun./KZ NORD kg	Gros déchets Mun./KZ NORD kg	ICI Déchets NORD kg	Gros Déchets SUD kg	Résidus station dépuration kg	Déchets Écocentre NORD kg	Déchets Écocentre SUD kg	Déchets Poste de transbo. MRCCO kg	Total général Déchets kg	Mat.recycl. Mun./ KZ NORD kg	ICI Mat. recycl. NORD kg	Mat. Recycl .Écocentre NORD kg	Total général Mat. recycl. kg	Matières organiques SUD kg	Matières organiques Apport volontaire SUD kg	Total général Matières organiques kg
Sainte- Thérèse-de- la-Gatineau	163160	49850	1660	0	0	6590	0	0	221260	98110	0	110	98220	37840	0	37840
janv	13390								13390	6330			6330	2180		2180
févr	8360					70			8430	5410			5410	1660		1660
mars	8510					1930			10440	5160			5160	1590		1590
avr	11590					160			11750	7210		20	7230	1090		1090
mai	13510					1040			14550	11380		50	11430	4150		4150
juin	8750	24820							33570	9210			9210	4060		4060
juil	32130					230			32360	10420			10420	4420		4420
août	20480		850			70			21400	12790			12790	7490		7490
sept	15500		810						16310	8180		30	8210	4120		4120
oct	7250	25030				970			33250	7250			7250	2610		2610
nov	10750					2060			12810	9410			9410	3100		3100
déc	12940					60			13000	5360		10	5370	1370		1370
Kitigan Zibi	449420	37620	0	0	0	19570	0	0	506610	131190	0	300	131490	0	0	0
janv	30490					1560			32050	10170			10170			0
févr	37560					490			38050	8740			8740			0
mars	29050					520			29570	9040		50	9090			0
avr	35640					870			36510	10760		50	10810			0
mai	54350	37620				180			92150	15810		20	15830			0
juin	41290					3780			45070	12510		50	12560			0
juil	39960					1810			41770	8920			8920			0
août	35950					1120			37070	8960			8960			0
sept	36710					4000			40710	8860			8860			0
oct	45940					3560			49500	14750		130	14880			0
nov	34450					980			35430	8530			8530			0
déc	28030					700			28730	14140			14140			0

Annexe E
Statistiques relatives aux procédé de traitement
de boues de fosses septiques

Analyses hebdomadaires internes Cellule 1

Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	Analyses hebdomadaires									
		NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	PO4 (mg/L)	Alcalinité	Sulfate ferreux	
2024-05-10	A	3,48	17,6	36,8	7,25	4,71	15,3	7,6	240		
	P				7,36	7,02	16,3	11	240	46	
2024-05-16	A	+++	62,5	25,2	7,29	5,41	18	5,6	80		
	P										
2024-05-23	A	0,86	34,2	11,8	7,46	3,34	21,9	5,6	40		
	P				6,82	1,61	21,9	8,9	120	34	
2024-05-30	A	0,96	15,4	8		0,96	18,6	8,2	100		
	P					1,26	20,1	11,1	180	47	
2024-06-06	A										
	P	0,06	1	16,4		0,28	23	10	180	40	
2024-06-14	A	0,23	4,4	1,6		1,18	21,5	3	180		
	P					0,32	21,4	12,6	180	56	
2024-06-21	A	0,04	1	28,4		0,86	23,3	2	240	55	
	P										
2024-06-27	A	0	0,2	36,4		0,17	21,6	9	240		
	P					0,17	21,8	8,2	240	30	
2024-07-04	A	0,06	6	10,6	7,51	0,79	24	6	180		
	P										
2024-07-11	A	0,11	3,8	9,6	7,22	1,25	23,6	5,8	180		
	P				7,3	1,46	24,3	10,9	240	46	
2024-07-18	A	0,16	1,8	14	7,51	2,17	23,3	5,1	180		
	P				7,42	1,37	23,6	9	240	35	
2024-07-26	A	0,04	2	34	7,54	0,42	22,6	5,4	240		
	P										
2024-08-01	A	0,09	5,2	0,8	7,37	4,64	24,7	3,1	80		
	P				7,09	2,07	25,7	6,5	180	20	
2024-08-08	A										
	P										
2024-08-15	A										
	P										
2024-08-22	A	0,07	6,2	12	7,34	2,61	20,5	2,9	160		
	P				7,4	0,94	22,4	8,8	240	33	
2024-08-29	A	0,57	6,2	9	7,31	3,06	21,1	3,8	120		
	P				7,24	2,83	22,2	8,4	180	31	
2024-09-05	A										
	P										
2024-09-10	A	0,74	18,6	5,8	7,41	5,17	18,8	6,6	80		
	P				7,48	2,11	19,4	11,5	180	49	
2024-09-19	A	20,2	20,8	6	6,94	2,48	21,6	5,1	40		
	P				6,98	2,12	23	8,8	180	33	
2024-09-26	A	0,09	13,4	3,8	7,21	3,71	20,3	5,8	70		
	P				7,02	3,62	20,2	6,8	100	22	
2024-10-04	A	0,5	22,4	4,8	6,86	3,25	18,6	5,6	40		
	P				6,92	3,78	19,8	6,1	40	18	
2024-10-09	A	0,08	14	4	7,47	7,98	16,3	3,2	40		
	P				7,29	7,13	16,3	5,1	60	12	
2024-10-17	A	0,97	20,2	25,2	7,37	5,17	12,9	5,7	100		
	P				7,54	7,91	15,3	7,3	120	25	
2024-10-25	A	4,75	40	38	7,69	6,79	14,8	7	100		
	P				7,56	7,03	15,1	8,2	100	25	
2024-10-31	A	1,9	24,8	46,8	7,8	7,89	15,6	0,6	180		
	P				7,58	7,31	16,9	4,1	180		
2024-11-06	A	7,25	66	33,2	7,59	8	16,3	2,4	80		
	P	7,12	56,4	32	7,5	3,32	13,5	3,3	180	1	

Analyses hebdomadaires internes Cellule 2

Analyses hebdomadaires										
Date (AAA/MM/JJ)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	pH	O2 dissout	T (°C)	Alcalinité	Sulfate ferreux (kg)	Soude caustique (kg)
2024-05-10	9,5	2,08	13,6		33,6	7,22	7,72	14,7	240	37
2024-05-16	3,5	+++	60,8		25,6	7,25	4,57	17,5	160	6
2024-05-23	3,8	0,14	34,2		8	7,43	5,44	22	40	8
2024-05-30	2,1	1,36	25		7,8		3,75	18,7	80	-2
2024-06-06	2,8	0,08	10,2		3,4		1,09	22,9	120	2
2024-06-14	2,2	0,07	7,2		0,8		4,45	21,3	140	-2
2024-06-21	1,7	0,05	2		12,2		2,5	23,3	200	-5
2024-06-27	2,4	0,08	2,6		14,6		1,25	21,9	240	0
2024-07-04	2,7	0,07	4,4		16	7,12	1,62	23,8	240	1
2024-07-11	3,3	0,04	1		17,6	7,07	1,46	23,8	240	5
2024-07-18	2,7	0,05	5,2		5,2	7,18	2,08	23,8	160	1
2024-07-26	2,5	0,02	4		13,6	7,21	2,83	23,3	200	0
2024-08-01	2,9	0,08	5,6		3,4	7,07	1,7	24,9	100	2
2024-08-08										
2024-08-15										
2024-08-22	2,7	0,02	6,4		1,8	7,18	2,01	20,7	180	1
2024-08-29	1,6	0,05	6,8		0,8	7,15	5,14	21,1	100	-5
2024-09-05										
2024-09-10	2,2	0,05	13,4		0,8	7,24	7,05	18,5	80	-2
2024-09-19	2	0,23	16,2		1	6,9	5,24	21,4	40	3
2024-09-26	2,7	0,06	25,6		1	7,12	7	20,1	40	1
2024-10-04	2	0,08	15		1	6,92	6,94	18,6	40	-3
2024-10-09	2,4	0,09	14,2		1,2	7,09	7,83	15,7	40	0
2024-10-17	1,9	0,28	21,8		4,6	7,34	8,85	12,4	40	-3
2024-10-25	2,1	1,74	35,8		14,2	7,39	8,53	13	40	50
2024-10-31	0,6	1,7	30,8		24,4	7,41	8,07	14,1	80	-12
2024-11-06	1,5	5,53	36		26,8	7,43	8,68	14,3	100	-6

Analyses hebdomadaires internes Cellule 3

Analyses hebdomadaires										
Date (AAA/MM/JJ)	PO4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	Alcalinité	Sulfate ferreux	Soude caustique
2024-05-10	2,8	5,58	32,6		1,8	6,75	7,72	14,3	180	7
2024-05-16	2,3	2,96	19,6		3,4	7,16	6,06	17,2	60	4
2024-05-23	3,2	0,4	33,6		1,8	7,18	7,24	22	40	10
2024-05-30	2,1	0,1	27,4		1,2		7,55	18,6	40	3
2024-06-06	2,2	0,12	20,6		2		5,49	22,8	40	4
2024-06-14	2,5	0,03	11,6		1		7,16	21	40	4
2024-06-21	1,3	0,45	7,6		1,2		6,07	23,2	180	-2
2024-06-27	1,9	0,06	14		2,2		4,87	21,9	80	0
2024-07-04	2,1	0,13	13		1,6	7,01	4,59	23,8	40	1
2024-07-11	3,1	0,05	12		2,4	7,03	5,63	23,9	40	7
2024-07-18	2,1	0,05	12,4		1,2	7,12	6,05	23,9	40	1
2024-07-26	1,5	0,12	9,4		1,4	7,11	5,68	23,6	40	0
2024-08-01	3,3	0,09	12,6		1	7,2	5,91	24,8	40	8
2024-08-08										
2024-08-15										
2024-08-22	1,9	0,12	9,8		1	7,18	4,57	20,7	120	0
2024-08-29	1,2	0,36	7,4		1,4	7,3	7,46	21,2	80	-4
2024-09-05										
2024-09-10	1,6	1,29	16,4		0,6	7,29	8,25	18,5	80	-2
2024-09-19	2,4	12,9	18,4		1	7,12	7,5	21,4	40	3
2024-09-26	0,8	0,41	18,2		0,8	7,11	8,21	20,1	40	-6
2024-10-04	1,4	0,41	25,6		1	7,05	8,63	18,6	60	-3
2024-10-09	1,6	0,65	14		1	7,05	9,32	15,6	40	-2
2024-10-17	2	1,58	20		1,6	7,13	10,37	12,1	60	1
2024-10-25	3,4	3,75	36,6		0,6	7,22	9,93	12,8	40	9
2024-10-31	0,4	4,65	45,4		4	7,44	9,78	13,6	40	-8
2024-11-06	1,4	6,42	48,8		12	7,39	9,42	13,7	40	-2

Analyses hebdomadaires internes Déversoir

Analyses hebdomadaires										
Date (AAA/MM/JJ)	Pré-dénit (A) ou Post-dénit (P)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	PO4 (mg/L)	pH	O2 dissout (mg O2/L)	T (°C)	Alcalinité	
2024-05-10	A	2,74	12,4	11,2	3,5	7,11	2,11	11,1	200	
2024-05-16	A	4,6	17,8	6,8	4,1	7,08	1,99	14,6	180	
2024-05-23	A	0,7	19,2	1,8	2,4	7,01	1,76	18,6	60	
2024-05-30	A	0,3	23,6	1,4	2,2		2,96	17,7	40	
2024-06-06	P	0,22	31,6	2,4	2,3		2,07	21,4	40	
2024-06-14	A	0,1	17	1,4	1,8		2,07	19,8	60	
2024-06-21	A	0,24	10,2	1,4	2,2		1,77	21,9	80	
2024-06-27	A	0,34	11	3,2	2,1		1,66	21,5	180	
2024-07-04	A	0,03	9,4	2,6	2,4	7,01	1,98	22,7	140	
2024-07-11	A	0,04	8,2	3	2,6	6,93	2,22	23,2	80	
2024-07-18	A	0,1	10,6	3,6	2,5	6,95	1,84	23,2	140	
2024-07-26	A	0,02	6,6	3,6	1,9	6,95	2,18	23,2	180	
2024-08-01	A	0,02	6,8	4,8	3	7	2,64	23,9	120	
2024-08-09	A				3	7,15	2,16	23,8	120	
2024-08-22	A	0,04	6,8	2,4	3,3	7,2	2,85	20,8	120	
2024-08-29	A	0,09	5	2,2	1,8	7,28	2,81	20,9	140	
2024-09-10	A	0,33	10	2,2	3,7	7,27	2,93	18,2	120	
2024-09-19	A	0,64	13,4	1	2,4	7,16	2,41	20,4	80	
2024-09-26	A	0,35	11,4	1,8	1,9	7,14	2,64	19,8	80	
2024-10-04	A	0,26	15,6	1,2	1,5	7,11	2,47	18,4	80	
2024-10-09	A	0,2	13,6	1,2	1,5	7,13	2,72	15,6	80	
2024-10-17	A	0,32	16,2	1,8	1,4	7,32	2,6	12,9	80	
2024-10-25	A	0,94	21,4	1,8	1,9	7,23	2,71	12,3	80	
2024-10-31	A	2,5	30,2	2,6	0,6	7,33	3,8	12,8	40	
2024-11-06	A	2,23	33,2	5	1,6	7,29	2,95	12,8	40	

Analyses en Laboratoire externe - H2LAB

Déversoir

Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	Coliformes thermo-tolérants (fécaux) (UFC/100 mL)	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DBOC5 dissous (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	Huiles et graisses (mg/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	Sulfures totaux (mg/L)
2024-05-27	2024-05-29	18	1.4	3.9	6	3	105	<3	20	0.67	0.03
2024-07-08	2024-07-10	110	9.6	3.4	1	1	132	5	29	0.92	0.04
2024-07-30	2024-08-01	160	12	6.2	9	5	123	<3	34	1.7	0.04
2024-09-09	2024-09-11	72	12	2.3	8	6	197	<3	14	1.3	0.04
2024-09-30	2024-10-01	100	6.2	0.99	6	5	136	12	6	0.76	0.02
2024-10-29	2024-10-30	18	2.9	0.97	8	4	112	<3	12	0.78	0.02

Cellule 3

Analyses Mensuelles				
Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. Échantillon	No. de Certifidat	Phosphore total (mg/L)
2024-05-27	2024-05-29	3785364	SAM698786	15
2024-07-08	2024-07-10	3793725	SAM707174	10
2024-07-30	2024-08-01	3799149	SAM713704	1,1
2024-09-09	2024-09-11	3808781	SAM723513	9,3
2024-09-30	2024-10-01	3813206	SAM727991	5,5
2024-10-29	2024-10-30	3818681	SAM733537	5,85

Cellule 1

Analyses mensuelles										
Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/MM/JJ)	No. Échantillon	No. de Certifidat	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N- NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DBOC5 dissous (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)
2024-05-27	2024-05-29	3785363	SAM698785	34	12	84	8	531	387	14
2024-07-08	2024-07-10	3793723	SAM707172	40	5,3	52	2	756	624	21
2024-07-30	2024-08-01	3799147	SAM713702	59	10	62	5	859	600	16
2024-09-09	2024-09-11	3808780	SAM723512	29	8,6	23	8	629	312	12
2024-09-30	2024-10-01	3813204	SAM727998	40	11	46	6	457	384	15
2024-10-29	2024-10-30	3818680	SAM733536	53	40,5	42	6	380	296	12,41

Filtrat du pressoir

Analyses mensuelles											
Date d'échantillonnage (AAA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/M M/JJ)	No. Échantillon	No. de Certifidat	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N)	Azote ammoniacal (mg/L de N- NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DBOC5 dissous (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	Huiles et graisses totales (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	
2024-05-27	2024-05-29	3785366	SAM698788	200	170	1240	788	536	10	288	39
2024-07-08	2024-07-10	3793727	SAM707176	170	160	1230	1230	944	22	74	23
2024-07-30	2024-08-01	3799151	SAM713706	180	200	496	429	1713	16	80	26
2024-09-09	2024-09-11	3808783	SAM723515	650	130	762	660	1217	7	73	23
2024-09-30	2024-10-01	3813208	SAM727993	120	150	324	294	655	14	61	19
2024-10-29	2024-10-30	3818682	SAM733539	240	230,59	508	4	1080	25	168	30,2

Boues brutes

Analyses mensuelles																												
Date d'échantillon	Date de réception(AA/M/JJ)	No. Certificat	Alcalinité totale (mg CaCO3/L)	Aluminium (mg/L)	Aluminium (mg/L)	Arsenic (mg/L)	Kjeldahl (mg/L de N-NH3)	Azote Total ammoniacal (mg/L de N-NH3)	Cadmium (mg/L)	Cuivre (mg/L)	Chrome (mg/kg de M.S.)	DBOC5 soluble (mg O2/L)	DBOC5 dissous (mg O2/L)	Huiles et graisses (mg/L)	Magréinium (mg/L)	Mercure (mg/L)	MES (mg/L)	MVES (mg/L)	Nickel (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	Plomb (mg/L)	Solides totaux (g/kg)	Solides volatils sur poids sec (g/kg)	Zinc (mg/L)				
2024-07-08	2024-07-10	3793724	SAM707123	42		4516	0,019	200	96	0,00158	0,133	<0,0006	1130	345	3695	6,88	295	15,63	1400	0,0002	0,0163	653	27	0,01794	3	1,73	1,928	
2024-07-30	2024-08-01	3799148	SAM713703	828		10,654	0,005	360	160	0,00943	0,288	0,0194	3180	861	11700	21,13	1022	25,83	5000	4500	0,00007	0,0554	637	51	0,11122	6	4,81	7,527
2024-09-09	2024-09-11	3808791	SAM725443	742		7956	0,0039	400	130	0,00524	0,455	0,0095	2740	849	9898	15,33	1280	23,2	5850	5100	0,00008	0,0666	638	40	0,04708	7	5,29	3,99
2024-09-30	2024-10-01	3813205	SAM727980	944		9954	0,0028	400	240	0,00541	0,279	0,0143	2700	305	9593	19,33	808	17,75	6450	5250	0,00001	0,0361	635	44	0,05591	7	4,74	6,498

Lixiviat de la dalle de compostage

Analyses mensuelles												
Date d'échantillon	Date de réception(AA/M/JJ)	No. de certificat	No. Laboratoire	No. Échantillon	Azote Total Kjeldahl (mg/L de N-NH3)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBOC5 (mg O2/L)	DBOC5 dissous	DCO (mg O2/L)	MES (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	
2024-05-27	2024-05-29	SAM698784		3785362	24	3	28		12	736	66	3,8
2024-07-10	2024-07-15	SAM708348		3794675	71	2,6				1170	284	6,2
2024-09-25	2024-09-26	SAM727333		3812637	950	14	190		157	1168	79	3,4

Piézomètres

Date d'échantillonnage (AA/MM/JJ)	Date de réception (AAA/M M/JJ)	No. de certificat	No. d'échantillon	Coliformes thermotolérants (fécaux) (UFC/100 mL)	Azote ammoniacal (mg/L de N-NH3)	DBO5 (mg O2/L)	DCO (mg O2/L)	Nitrites (mg/L N-NO2-NO3)	Nitrites (mg/L)	Phosphore total (mg/L de P)	Solides totaux (mg/L)	Arsenic (mg/L)	Bore (mg/L)	Cadmium (mg/L)	Chlorures (mg/L)	Chrome (mg/L)	Fer (mg/L)	Indice phénol (méthode colorimétrique)	Manganèse (mg/L)	Mercuré (mg/L)	Nickel (mg/L)	Plomb (mg/L)	Sodium (mg/L)	Zinc (mg/L)		
Piézomètre 1																										
2024-05-27	2024-05-29	SAM698759	3785331	0	0,04	<1	<5	3,54	3,54	<0,01	0,14	440	<0,0005	<0,002	<0,0002	99	<0,0006	0,02	<0,001	0,0195	<0,0001	<0,0005	<0,00017	16,9	<0,001	
2024-07-08	2024-07-10	SAM707189	3793749	2	0,12	2	8	3,33	3,33	<0,01	<0,01	612														
2024-07-30	2024-08-01	SAM713707	3799152	0	0,32	3	10	4,74			0,08	554														
2024-09-09	2024-09-11	RNC127054	2427492	1	0,07	<2		6	4,28	4,28	<0,01	0,01	470	<0,0005	<0,002	0,00007	111,7	<0,0006	<0,01	<0,001	0,0188	<0,00001	<0,0005	<0,00017	17,8	0,001
2024-09-30	2024-10-01	RNC129838	2430158	<2	<0,01	<2		13	4,86	4,85	<0,01	0,02	472													
2024-10-29	2029-10-30	RNC133404	2433636	0	<0,01	<2		78	7,26	7,16	0,1	0,04	430	<0,0005	0,08	0,00004	72,3	0,0009	0,03	0,004	0,0238	<0,00001	0,0009	0,00365	20,6	0,003
Piézomètre 2																										
2024-05-27	2024-05-29	SAM698760	3785332	0	0,02	<1	<5	3,58	3,58	<0,01	0,09	226	<0,0005	<0,002	<0,0002	50	<0,0006	<0,01	<0,001	0,0015	<0,0001	<0,0005	<0,00017	26,3	<0,001	
2024-07-08	2024-07-10	SAM707190	3793750	1	0,07	3	19	3,52	3,52	<0,01	0,18	336														
2024-07-30	2024-08-01	SAM713708	3799153	0	0,02	4	10	4,6			0,07	318														
2024-09-09	2024-09-11	RNC127055	2427493	0	0,01	<2		8	3,98	3,97	<0,01	0,06	372	<0,0005	<0,002	<0,0002	68,1	<0,0006	0,07	<0,001	0,0026	<0,00001	<0,0005	<0,00017	31,9	0,001
2024-09-30	2024-10-01	RNC129839	2430159	<2	<0,01	<2		15	3,34	3,32	0,03	0,02	360													
2024-10-29	2024-10-30	RNC133405	2433637	0	<0,01	<2		44	5,27	5,14	0,13	0,06	408	<0,0005	0,06	<0,00002	6,7	0,0033	0,04	<0,001	0,0024	<0,00001	0,0015	<0,00017	78,4	0,001
Piézomètre 3																										
2024-05-27	2024-05-29	SAM698761	3785333	0	0,02	<1		19	24,4	24,4	<0,01	1	1080	0,0005	<0,002	<0,0002	24	0,0013	2,47	<0,001	0,0472	<0,00001	0,003	0,00088	3,94	0,009
2024-07-08	2024-07-10	SAM707191	3793751	0	0,04	2	25	21,9	21,9	<0,01	0,89	1150														
2024-07-30	2024-08-01	SAM713709	3799154	0	<0,01		1	29	24,7			0,56	848													
2024-09-09	2024-09-11	RNC127056	2427494	<1000		0,02	<2	15	8,55	8,55	<0,01	1,67	918	<0,0005	<0,002	<0,00002	35,3	<0,0006	2,81	<0,001	0,0446	<0,00001	0,0024	0,00094	5,11	0,009
2024-09-30	2024-10-01	RNC129840	2430160	<2	<0,01	<2		21	11,3	11,3	<0,01	0,33	910													
Hors fonction																										
Piézomètre 4																										
2024-05-27	2024-05-29	SAM698762	3785334	4	0,01	<1	<5	5,87	5,86	<0,01	0,1	172	<0,0005	<0,002	<0,0002	15	<0,0006	<0,01	<0,001	0,0008	<0,00001	<0,0005	<0,00017	2,99	<0,001	
2024-07-08	2024-07-10	SAM707192	3793752	1	0,03	2	<5	5,03	5,03	<0,01	0,1	152														
2024-07-30	2024-08-01	SAM713710	3799155	0	<0,01		1	10	9,35			0,1	278													
2024-09-09	2024-09-11	RNC127057	2427495	0	0,02	<2	<5	4,27	4,27	<0,01	0,18	156	<0,0005	<0,002	<0,00002	8,3	<0,0006	0,01	<0,001	0,001	<0,00001	<0,0005	<0,00017	2,98	<0,001	
2024-09-30	2024-10-01	RNC129841	2430161	<2	<0,01	<2		21	5,07	5,07	<0,01	0,13	124													
2024-10-29	2024-10-30	RNC133406	2433638	0	<0,01	<2		13	11,2	11,2	0,04	0,07	96	<0,0005	0,05	<0,00002	0,7	0,0028	0,11	<0,001	0,0027	<0,00001	0,0019	<0,00017	3,37	0,001
Piézomètre 6																										
2024-05-27	2024-05-29	SAM698763	3785335	0	<0,01	<1	<5	0,5	0,49	<0,01	0,1	48	<0,0005	<0,002	<0,0002	<2	<0,0006	<0,01	<0,001	0,0005	<0,00001	<0,0005	<0,00017	1,42	<0,001	
2024-07-08	2024-07-10	SAM707193	3793753	1	0,01	2	15	1,19	1,19	<0,01	0,1	28														
2024-07-30	2024-08-01	SAM713711	3799156	0	<0,01	<1		6	0,87			0,4	44													
2024-09-09	2024-09-11	RNC127058	2427496	0	<0,01	<2	<5	1,8	1,8	<0,01	0,02	50	<0,0005	<0,002	<0,00002	0,8	<0,0006	0,01	<0,001	0,0009	<0,00001	<0,0005	<0,00017	1,54	0,006	
2024-09-30	2024-10-01	RNC129842	2430162	<2	<0,01	<2		13	0,61	0,61	<0,01	0,04	42													
2024-10-29	2024-10-30	RNC133407	2433639	0	<0,01	2	<5	0,35	0,33	0,02	0,1	6	<0,0005	0,04	<0,00002	<0,5	<0,0006	0,05	<0,001	0,0016	<0,00001	0,0006	<0,00017	1,82	0,006	
Piézomètre 8																										
2024-05-27	2024-05-29	SAM698764	3785336	1	<0,01	<1	<5	0,15	0,1	0,05	0,22	168	<0,00005	<0,002	<0,0002	3	<0,0006	1,52	<0,001	0,026	<0,00001	<0,0005	<0,00207	3,95	0,002	
2024-07-08	2024-07-10	SAM707194	3793754	>60	0,04	2	<5	0,23	0,23	0,02	0,1	40														
2024-07-30	2024-08-01	SAM713712	3799157	0	<0,01	<1		6	0,11			0,06	64													
2024-09-09	2024-09-11	RNC127059	2427497	>60	<0,01	<2	<5	0,16	0,16	<0,01	0,02	36	<0,0005	<0,002	<0,00002	0,6	<0,0006	0,11	<0,001	0,0042	<0,00001	<0,0005	<0,00017	1,82	0,006	
2024-09-30	2024-10-01	RNC129843	2430163	70	&																					

